édito

Après l'inauguration en janvier de la nouvelle école Jules-Ferry, un équipement en tout point remarquable qui fait honneur à notre service public, ce mois de février est marqué par l'ouverture et le lancement d'équipements majeurs, emblématiques de la nouvelle image de Clermont-Ferrand.

En matière sportive, avec la mise en service du Stade nautique Pierre-de-Coubertin, un équipement ambitieux, parmi les premiers en Europe, porté par Clermont Communauté. En matière universitaire, avec la pose de la première pierre de la nouvelle Ecole des Beaux-arts, dont l'allure architecturale forte et contemporaine inaugure la reconquête du quartier Kessler-Rabanesse, le futur « quartier latin » de Clermont-Ferrand.

Deux équipements à l'échelle d'une métropole, symboles forts du renouvellement urbain de notre ville et de son rayonnement. Deux équipements desservis par le tramway, sur le boulevard François-Mitterrand, et un projet de halte ferroviaire à la hauteur du pont de la rue de la Rotonde.

Autre nouvel équipement presque achevé : le Centre Jean-Richepin. Plusieurs des associations hébergées au Centre Blaise-Pascal se sont déjà installés dans cet ensemble fonctionnel et esthétique. C'est un nouvel atout pour le dynamisme de notre vitalité associative.

Sa livraison complète marquera le coup d'envoi de la création du Centre Musique et Danse, regroupant le Conservatoire Emmanuel-Chabrier et l'École municipale de danse dans l'ancien lycée Blaise-Pascal. 2,2 millions d'euros sont inscrits à cet effet au budget 2004. Ce qui permettra à terme de doter la Comédie/Scène nationale d'un site identitaire à l'Opéra municipal, dont la réhabilitation, en seuil de la nouvelle place de Jaude, est programmée à partir de 2005.

À Jaude, le lancement des premiers travaux de surface donne déjà la mesure de l'ambition urbaine et de qualité de vie poursuivie. La place commence à retrouver ses perspectives immenses. 3,5 hectares, qui seront rendus aux piétons dans leur quasi-totalité, mis en valeur par des sols en pierres, cent vingt arbres d'alignement, vingt-huit fontaines dont une monumentale, des animations lumineuses la nuit. Un vrai cœur de métropole, remarquablement desservi par les transports en commun.

L'ouverture du chantier de déviation de réseaux à Montferrand, avenue François-Mitterrand, avenue de la République et carrefour des Pistes, va matérialiser la ligne de tramway en différents points de notre ville. Avant les travaux de construction de la plate-forme qui débuteront dès le printemps. Pour pallier les difficultés de circulation inévitables, j'ai demandé que soient étudiées toutes les solutions possibles et la mobilisation permanente et réactive de tous les moyens de communication du SMTC.

C'est aussi le moment de prendre de nouvelles habitudes de déplacement pour vivre dans une ville moins polluée, moins bruyante, plus solidaire, dont le tramway est la pierre angulaire. Dans cette logique de développement durable, Clermont-Ferrand entend plus que jamais être au premier rang. Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler à Berlin, où je me suis rendu en compagnie d'Odile Vignal, adjointe à l'écologie urbaine, et Sébastien Contamine, directeur de l'Aduhme, pour la Conférence d'Énergie-Cités sur les énergies renouvelables.

Équipements et travaux en cours à l'échelle de l'agglomération ou dans les quartiers, permis par un budget ambitieux et des finances saines, résultats de la téléconsultation, constituent, avec vos questions, le programme des réunions que j'anime avec mon équipe municipale dans les quartiers jusqu'au 29 mars. Je vous invite nombreux à y participer.

Serge Godard
Maire

SOMMAIRE

4 ..... La Ville

- Infos Ville
- Élections, mode d'emploi
- L'accueil des nouveaux Clermontois
- La démographie 2003
- Renouvellement urbain
  - Les dessus de la place de Jaude
  - Le Carré Jaude 2 se dessine
  - Montferrand : rénovation de la rue Jules-Guesde et mise en lumière de Notre-Dame-de-Prospérité
  - Site Estaing : une opportunité et un tournant pour la ville
  - Travaux du tramway : c'est parti !
  - Au fil des travaux

16 . Enlèvement des tags - Formulaire à découper

- Qualité de ville
  - La Ville lauréate du Prix Environnement Auvergne
  - Energies renouvelables : Clermont-Ferrand au centre de la conférence de Berlin
  - Le puy de Dôme bientôt « Grand site de France »
  - Centre d'hébergement et de réinsertion sociale : un pied à l'étrier
- Universités
  - Une juriste Grand Prix Jeune chercheur 2004
  - Du 23 février au 17 mars : coup de cœur pour l'allemand
  - En 2006 : l'Institut du travail social de la région Auvergne accueillera mille étudiants
- Économie
  - Sacs plastique non polluants : réponse du Cnep à l'automne
  - TNT Express France : création d'un nouveau centre

31 ..... Actualités

32 ..... Sports

- Championnats de France Élite d'athlétisme en salle
- 3.000 mètres marche : Jean-Michel Frixon proche du record du monde

35 .... Vie quotidienne

39 ..... Fiches histoire et patrimoine

41 ..... Quartiers

- Jules-Ferry : à l'enseignement, la première place
- Le Centre Jean-Richepin ouvre ses portes
- Des vacances actives avec la DAJL
- Réunion dans les quartiers.

Infos VILLE

Consultez *Demain Clermont-Ferrand* sur l'Internet : www.clermont-ferrand.fr

DEMANDEZ LE PROGRAMME DE SAISON

EN CAHIER CENTRAL

Abonnez-vous !

Vous souhaitez recevoir sans interruption le magazine municipal ? Deux possibilités :

- *Demain Clermont-Ferrand* (incluant *Le Mois*), 11 numéros, 15 €
- *Le Mois à Clermont-Ferrand*, pour l'actualité culturelle, 11 numéros, 10,50 €

Contact : Marie-France Jeannot, service de Communication, tél. 04 73 42 63 63.

Carte Le Club du Mois

Elle donne droit à une place gratuite* par mois, à choisir dans l'agenda du *Mois à Clermont-Ferrand*. Coût : 15 €/an.

Contact : Monique Roche, service de Communication, tél. 04 73 42 63 63.

* sous réserve des places disponibles.

Communiquez votre programme

Pour paraître dans l'agenda du *Mois* de mars, toutes les informations doivent parvenir à Monique Roche avant le 16 février, service de Communication, tél. 04 73 42 63 63, poste 64 45. Fax 04 73 42 63 97. Mail : mroche@ville-clermont-ferrand.fr

Vous habitez Clermont-Ferrand et vous ne recevez pas *Demain Clermont-Ferrand ?*
Signalez-le directement au 0825 123 123.

Attention : si vous avez mis la mention "pas de publicité" sur votre boîte aux lettres ou à l'entrée de votre immeuble, vous ne serez pas distribué. Deux solutions : le récupérer gratuitement dans les lieux publics où il est mis à disposition (Hôtel de Ville, Office de tourisme, médiathèques...) ou vous abonner. Vous disposerez alors d'un autre type de distribution postale (*voir rubrique* Abonnez-vous !).

La Mairie à votre service...

Horaires de l'Hôtel de Ville Accueil et Etat civil
10, rue Philippe-Marcombes.
Du lundi au vendredi de 8h15 à 17h45 et le samedi de 9h15 à 12h.
Tél. 04 73 42 63 63.

Mairie annexe de Montferrand
52, rue Jules-Guesde.
Accueil du lundi au vendredi de 8h15 à 17h45 et le samedi de 9h15 à 12h.
Tél. 04 73 42 63 26.

Services Techniques
97, avenue du Limousin.
Du lundi au vendredi, de 8h15 à 17h45.
Tél. 04 73 42 62 01.

Numéro Azur : 0810 163 163
Pour un traitement rapide des anomalies sur l'espace public.

Direction de la vie scolaire et de la petite enfance
15, mail d'Allagnat.
Du lundi au vendredi, de 8h15 à 17h45.
Tél. 04 73 42 66 67.

Centre communal d'action sociale (CCAS)
1, rue Saint-Vincent.
Accueil du lundi au vendredi, de 8h15 à 17h45.
Tél. 04 73 98 07 98.

Édité par la Ville de Clermont-Ferrand - 10, rue Philippe-Marcombes, 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1 - Tél. 04 73 42 63 63 - Fax 04 73 42 63 97. **Directeur de la publication :** Gilles-Jean Portejoie. **Conception :** Service de Communication. **Coordination générale :** Hélène Richard. **Secrétariat de rédaction :** Sandrine Dugand. **Rédaction :** Corinne Aumoine, Sandrine Dugand, Odile Duplouy, Dominique Goubault, Claude Hanclot, Gilles Paulet, Hélène Richard, Julie Simon, Serge Trouillet. **Photographies :** Rémi Boissau, Carlos Da Costa, Danyel Massacrier, Philippe de Paredes. **Photothèque :** Claude Hanclot, Nicole Thivat. **Illustrations :** Serge Delpic, JALA, Michel Morata. **Secrétariat :** Maryline Labre, Monique Roche. **Réalisation :** PLB Communication. **Impression :** Siman. **Distribution :** La Poste. **Publicité :** Centre France Publicité, tél. 04 73 17 30 00. **Tirage :** 87.500 exemplaires. ISSN 0998-0768. Dépôt légal : 1er trimestre 2004.

Au plus près de votre ville ...

Retrouvez votre émission locale d'information, toutes les heures sur le câble, de 7h30 à 23h30.

PROGRAMME DES DOCUMENTAIRES

Février

L'association cinéma vidéo de Clermont-Ferrand nous entraîne au fil de ses voyages dans de nouvelles aventures.

● *La dictée*

Il n'y a pas d'âge pour aller à l'école surtout si la dictée du certificat d'études est à l'honneur. Une réalisation signée Michel Pouillet.

8 h-11 h-14 h-17 h-20 h-23 h

● *Thé dans la vallée*

Laissez-vous porter dans ce pays rempli de couleurs chatoyantes, le Maroc où Michel Pouillet nous entraîne.

9 h-12 h-15 h-18 h-21 h

● *Produit pays*

Qui pense encore, en croquant un morceau de sucre, aux hommes que trois cents ans d'intérêts commerciaux ont voués à la culture de la canne à sucre, sur un îlot de l'Océan Indien. Un documentaire de Roger Godillat.

10 h-13 h-16 h-19 h-22 h

Vous êtes nombreux à souhaiter connaître les magazines diffusés chaque semaine sur TV8 Clermont-Ferrand. Un répondeur est à votre disposition :
04 73 42 61 15

2004, une année d'élections

Élections régionales et cantonales, les 21 et 28 mars. Élections européennes, le 13 juin. Conseils d'ordre pratique.

Alors que les élections régionales et européennes concernent tous les électeurs, seule la moitié des cantons est renouvelable pour les élections cantonales. À Clermont-Ferrand, il s'agit des cantons ouest, nord-ouest, sud-est et sud-ouest. En 2004, la Ville recense environ 71.000 électeurs, soit 5.132 nouveaux inscrits sur les listes électorales au 31 décembre.

Pour voter

Début mars, vous recevrez votre attestation d'inscription. Elle est valable pour tous les scrutins 2004 et mentionne l'adresse de votre bureau de vote. Les jours de scrutin, vous devrez vous munir d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 à 18 h non-stop et jusqu'à 22 h pour les élections européennes.

Depuis cette année, l'établissement des procurations est confié aux communes. Un décret d'application doit définir les modalités de ce transfert de compétence. Pour tous renseignements, s'adresser au bureau des élections à l'Hôtel de Ville (10, rue Boirot, 3e étage).

Les ressortissants européens

À Clermont-Ferrand, près de 850 ressortissants des pays membres de l'Union européenne sont inscrits sur les listes électorales. Ceux des dix pays* qui seront intégrés à l'Union européenne le 1er mai prochain peuvent s'inscrire jusqu'au 15 avril. Il leur suffit de se présenter au bureau des élections de l'Hôtel de Ville, munis d'une pièce d'identité nationale, d'une carte de séjour ou d'un passeport, ainsi que d'un justificatif de domicile.

* Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Hongrie, Chypre, Slovénie, Malte, République Tchèque.

Renseignements : Bureau des élections, 10, rue Boirot, 3e étage, ouvert du lundi au vendredi de 8 h 15 à 17 h 45 sans interruption, tél. 04 73 42 63 27, fax 04 73 42 61 87, site Internet : www.clermont-ferrand.fr

Circulation

Contournement de Clermont-Ferrand

En juin dernier, le préfet du Puy-de-Dôme a présenté, devant les acteurs économiques et politiques, les grandes lignes du projet de contournement de Clermont-Ferrand. Pour son tracé, la DDE a établi trois variantes d'une longueur de 20 à 34 km. Cette voie autoroutière sera construite et gérée en concession mais le prochain contrat de plan État/Région pourrait prévoir une subvention en cas de déséquilibre financier. La DDE envisage le lancement d'un appel d'offres pour le choix du concessionnaire en 2006, le début des travaux en 2007-2008 et une mise en service en 2010.

La lauréate en compagnie de Serge Godard et des élus.

Accueil chaleureux des nouveaux Clermontois

Pour la dix-septième année consécutive, la Ville et l'association AVF* Clermont-Ferrand ont accueilli les nouveaux Clermontois (inscrits sur les listes électorales en 2003), dans les Salons de l'Hôtel de Ville. Tous ont reçu une documentation touristique et un passeport récapitulant les principaux lieux d'accueil culturel et sportif de la ville, avec un premier accès gratuit pour les découvrir. Des titres de transport T2C également et des abonnements à *La Montagne* et au *Semeur Hebdo* pour ceux qui habitaient auparavant en dehors de la zone de diffusion de ces médias. Un tirage au sort a permis à plusieurs invités de recevoir des prix. Cécile Fourignon, Creusoise d'origine, a gagné un séjour en village de vacances offert par Vacances Auvergne Limousin (Val). Des invitations et des CD de l'Orchestre d'Auvergne, des entrées au festival du court métrage, à un concert de la Coopérative de Mai, au cinéma Le Rio et au Trophée Andros, des *Guides du Petit Futé*, ont également été attribués à neuf autres lauréats.

* Accueil des villes françaises.

État civil
Tendances 2003

7.633 actes administratifs ont été enregistrés par les services de l'État civil en 2003. Parmi eux, les grands moments, les étapes officielles de la vie. Comme les naissances et les mariages, stables par rapport aux années précédentes ; les décès, en légère hausse, suite à la canicule estivale. Des statistiques précieuses à l'heure des premières démarches de recensement.

1.265 prénoms pour 4983 naissances.

Trois cent treize mariages célébrés à l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand, cent vingt-cinq dans l'annexe de Montferrand, en 2003 : les chiffres restent stables. Des mariages qui, pour une part, régularisent une situation libre. Des chiffres à rapprocher d'une autre statistique : 40 à 45 % des nouveau-nés ont le statut d'enfants naturels. 90 % d'entre eux acquièrent le statut d'enfants légitimes dans les cinq ans qui suivent leur naissance.

Le nombre de naissances précisément, évolue peu. 3.718 enregistrées à l'Hôtel de Ville et à l'annexe de Montferrand en 2003, 1.265 prénoms différents attribués.

Léa, Manon, Lucas, Maxime... au top !

Léa, Manon, Lucas, Maxime se partagent la vedette avec Emma, Camille, Hugo, Antoine. Si l'imagination des parents est fertile, elle résiste bien à l'effet médiatique. Nolween, Lara, Estelle, Lorie, Steevy, Bixente se comptent sur les doigts de la main. Pas de trace non plus de Zinédine ou de Zidane. L'homme de l'année n'a pas fait recette, du moins à Clermont-Ferrand. On préfère s'attacher aux souvenirs, honorer la mémoire d'un grand-parent, d'un arrière-grand-parent, en attribuant l'un de leurs prénoms, ou tout simplement choisir un prénom ancien plutôt qu'un prénom contemporain. Retour aux sources…

La tendance est aussi au choix d'un seul prénom plutôt que de plusieurs, au risque, à terme, de multiplier les confusions entre personnes. La loi du 18 juin 2003 qui modifie celle du 2 mars 2002, mise en application le 1er janvier 2005, atténuera sans doute cet effet, en libéralisant la transmission du patronyme maternel, permettant à l'enfant de porter le nom de son père et de sa mère.

Côté décès, les services municipaux en ont enregistré 2.316, augmentés de 1.523 arrivées de corps, dont 60 % de résidents clermontois et 40 % de personnes extérieures. Un nombre total supérieur de 10 à 15 % à celui de 2002 mais sensiblement égal à celui de 2000. La canicule a partiellement contribué à cette augmentation avec une prédominance de gens décédés à leur domicile.

Aménagement de Jaude

Renouvellement urbain

Les dessus de Jaude

Xavier Depaule.

Atelier des Paysages, Alain Marguerit - Atelier d'architecture Bernard Paris - Jean-Max Liorca, fontainier - Laurant Fachard, éclairagiste.

La première phase de travaux d'aménagement de surface de la place de Jaude a démarré. Engins de chantiers et équipes d'entreprises occupent non-stop l'espace jusqu'à fin 2005, à l'exception de la période des fêtes de fin d'année. À Jaude, les travaux de branchements et de raccordements spécifiques sont aussi engagés, parallèlement aux travaux préparatoires. Avenue des États-Unis, les déplacements de réseaux progressent. Avec le souci permanent de préserver l'accessibilité du secteur et des commerces riverains. Point de situation.

Travaux de réseaux, avenue des États-Unis et dans les rues annexes ; travaux de branchements à Jaude

■ Entre la place de Jaude et la rue Saint-Dominique

● Poursuite de l'installation d'une conduite de gaz, et au-delà jusqu'à la place Gaillard

● Installation de la conduite d'eau et reprise des branchement, côté place de Jaude, de mars à l'été.

■ Rue Saint-Dominique, entre l'avenue des États-Unis et la rue Sainte-Madeleine

● Changement de câble EDF à basse tension, de fin février à fin avril.

■ Travaux de branchements et de raccordements, place de Jaude

● Côté ouest (cinéma Le Capitole) : installation de branchements d'assainissement et de grilles de récupération d'eau de pluie, jusqu'à mi-février.

● Côté est (près des Galeries Lafayette) : installation de branchements de gaz, entre le boulevard Desaix et la rue du Coche, entre la rue du Coche et de Latour-d'Auvergne, jusqu'au 15 février.

● D'ouest en est : installation d'un réseau électrique à hauteur du cinéma Le Capitole, pour l'alimentation du futur transformateur côté Galeries Lafayette, du 15 au 29 février.

● À l'angle de la place de Jaude et de la rue du 11-Novembre : raccordement de bouches de lavage, raccordement d'électricité et de gaz pour la création d'un poste de détente de gaz permettant de passer de moyenne en basse pression, de mi-février à mi-avril.

● Au débouché de l'avenue des États-Unis : approfondissement du réseau transversal de France Télécom, jusqu'au 20 février.

Lancement de la première phase d'aménagement

La première phase du chantier d'aménagement de surface a débuté comme prévu, côté nord-ouest, entre l'avenue des États-Unis et la rue Blatin

• Terrassement côtés nord-ouest et ouest, aménagement des revêtements de sol en pierres naturelles, des dalles, pavés et bordures en granit sur une largeur de 4 à 6 mètres. Aménagement de la desserte de l'angle de l'avenue des États-Unis à l'avenue Julien, jusqu'à fin mai.

• Aménagement des locaux sous kiosques, côté Galeries Lafayette (installations hydrauliques et électriques), des locaux techniques de la fontaine majestueuse, côté square Conchon-Quinette, de mi-février à l'été.

Rappel

Concernant les travaux, ces données sont indicatives. Elles ne tiennent pas compte des aléas éventuels (intempéries, difficultés techniques imprévues, etc...).

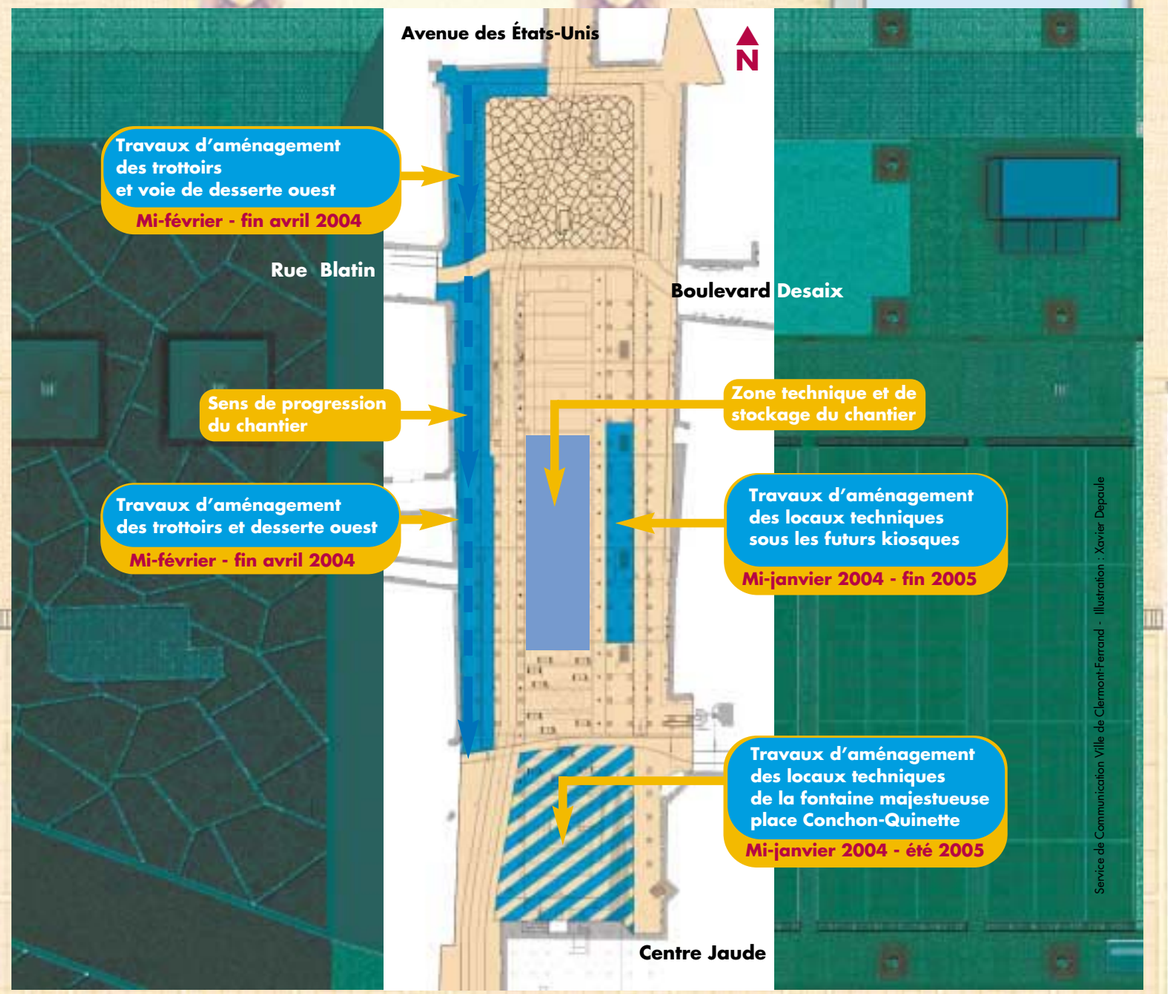
Avenue des États-Unis
N
Travaux d'aménagement des trottoirs et voie de desserte ouest
Mi-février - fin avril 2004
Rue Blatin
Boulevard Desaix
Sens de progression du chantier
Zone technique et de stockage du chantier
Travaux d'aménagement des trottoirs et desserte ouest
Mi-février - fin avril 2004
Travaux d'aménagement des locaux techniques sous les futurs kiosques
Mi-janvier 2004 - fin 2005
Travaux d'aménagement des locaux techniques de la fontaine majestueuse place Conchon-Quinette
Mi-janvier 2004 - été 2005
Service de Communication Ville de Clermont-Ferrand - Illustration : Xavier Depaule
Centre Jaude

Aménagement de la place de Jaude

Les dessus de Jaude

Stationnement, les bons plans du centre-ville

Pendant les travaux, l'offre de stationnement vous permet d'accéder au plus près de Jaude. Sont à votre disposition les parkings :

- **Hôtel du Département,** boulevard Desaix, ouvert au public, le vendredi soir de 20 à 1 h du matin, le samedi de 9 h 30 à 1 h du matin
- **Centre Jaude,** ouvert 7 j/7 et 24 h/24, dimanches et jours fériés
- **Bonnabaud,** ouvert tous les jours sauf le dimanche, de 7 h 30 à 20 h
- **Jaude-Vercingétorix,** ouvert 7 j/7, de 7 à 1 h du matin. L'accès à ce parking, à partir de l'avenue des États-Unis, se fait par la rue Fontgiève. L'itinéraire est fléché par la rue Gabriel-Péri et la rue Lamartine
- **Carré-Jaude (Champion),** ouvert tous les jours, 24 h/24. Fermé le dimanche à partir de 13 h
- **Marché Saint-Pierre,** ouvert de 7 à 1 h du matin, sauf les dimanches et jours fériés
- **Poterne-cathédrale,** ouvert 7 j/7 et 24 h/24
- **Fiat Auchatraire,** rue Bonnabaud, ouvert tous les jours de 7 h 30 à 20 h, fermé le dimanche
- **Rue Gonod,** sur les quarante-cinq places aménagées dans l'axe central, accessibles à partir de l'avenue Julien
- **Rues Montlosier et André-Moinier,** sur les 180 places créées entre les places Gaillard et Delille. Dans le sens descendant, sur la totalité du couloir de bus libéré. Dans le sens montant, sur le couloir de bus entre la rue Jean-Richepin et la place Gaillard. Au sortir de ces emplacements, soyez prudents.

Utilisez le parking-relais de la place du 1er-Mai

Ayez le réflexe du parking-relais de la place du 1er-Mai (300 places) vous assurant, ainsi qu'à vos passagers, un centre-ville sans souci.

200 places de stationnement vont également être disponibles à proximité, dans le parking souterrain de Polydôme.

Offre de stationnement en centre-ville

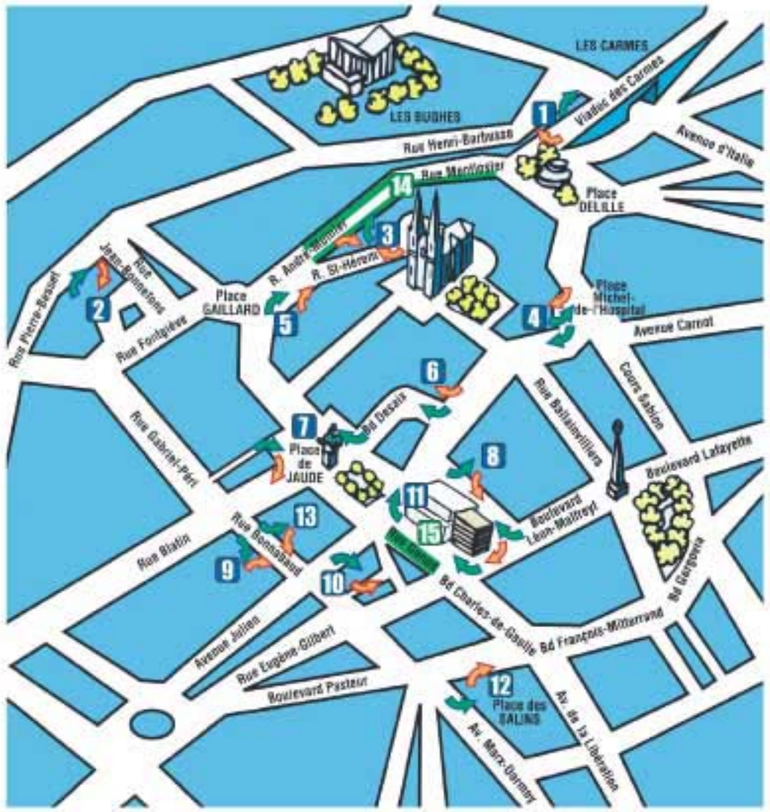

1 Les Carmes-Delille
2 Fontgiève
3 Poterne-Cathédrale
4 Blaise-Pascal
5 Saint-Pierre
6 Hôtel du Département
7 Jaude-Vercingétorix
8 Allagnat
9 Bonnabaud
10 Carré Jaude (Champion)
11 Centre Jaude
12 Salins-Gambetta
13 Fiat Auchatraire

Stationnement provisoire sur couloirs de bus
14 rue André-Moinier et rue Montlosier
15 rue Gonod

La fontaine Chauchard en pleine restructuration

Place nette, square Conchon-Quinette. Soigneusement démontée, la fontaine réalisée par le sculpteur Jean Chauchard a pris ses quartiers d'hiver dans les locaux d'une entreprise de la région clermontoise. Les soixante-trois pièces la composant sont désormais retaillées, retravaillées, remises en beauté par l'artiste qui complètera la structure de nouveaux éléments, extraits d'une carrière de Bretagne. Au printemps, la fontaine s'installera square Aimé-Coulaudon, lui-même réaménagé.

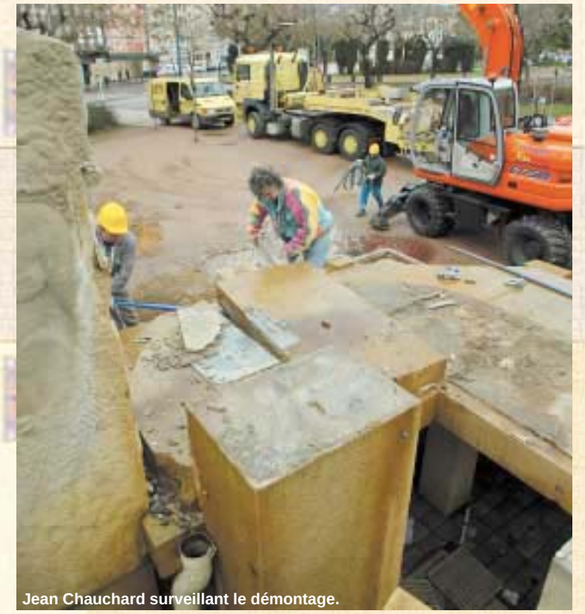

Jean Chauchard surveillant le démontage.

L'îlot Vercingétorix reprofilé

La plate-forme entourant la statue de Vercingétorix et son socle a été réduite. Cet élargissement de l'espace réservé aux transports en commun permettra de procéder à des essais de passage des bus articulés sur la ligne est-ouest/est-ouest Léo 2000 et bus.

Planning des travaux, plans de circulation

Information permanente par le numéro vert 0 800 63 2003. Au bout du fil : Martine Saget, médiatrice de Jaude et coordinatrice de terrain. Du lundi au samedi, de 7 à 13 h et de 15 à 20 h.

En dehors de ces créneaux horaires, une messagerie vocale vous invite soit à laisser un message auquel Martine Saget apporte la suite qu'il convient ; soit, en cas d'urgence, à appeler la Mairie, en vue de la saisine immédiate de l'ingénieur de permanence.

Travaux du Marché Saint-Pierre à votre disposition

Le Kiosque Infos Travaux ouvert l'été dernier complète les publications déjà disponibles : bulletin municipal *Demain Clermont-Ferrand,* bulletins *Aménagement de la place de Jaude et Montferrand – mise en valeur du secteur sauvegardé*, les documents de T2C, en particulier le guide horaires, les informations d'actualité diffusées par les différents médias locaux.

Guichet unique d'information du Marché Saint-Pierre, il présente les principaux chantiers et les modifications en cours ou à venir sur le domaine public communal, en centre-ville comme en périphérie. Sur ce stand, en accès libre, une animatrice, Tania Faure, accueille le public du lundi au vendredi de 13 h 30 à 19 h, le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 à 19 h.

Le Carré Jaude 2 se dessine

Un centre commercial, deux cent cinquante appartements, un grand hôtel, des bureaux, des cinémas, deux niveaux de parkings : l'implantation du Carré Jaude 2 au sud de la place de Jaude, va contribuer à redonner une attractivité forte au centre-ville. Une opération d'urbanisme indissociable de la mutation de la place et de l'arrivée du tramway. Lancement des travaux : mi-2005 pour une première livraison, celle de la surface commerciale, prévue en 2008.

Calendrier prévisionnel

- 2004 : Déclaration d'utilité publique ; dernières acquisitions foncières
- Fin 2004 : obtention du permis de construire
- 2005 : démolitions et fouilles archéologiques conduites par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac)
- Fin 2005 début 2006 : lancement des travaux de construction
- 2008 : livraison du centre commercial.

Au côté du Carré Jaude 2 aux formes imposantes, se projette le Carré Jaude 2. Une seconde tranche au profil architectural proche de la première. Avec une touche de modernité, des tons plus chauds, en harmonie avec les revêtements futurs de la place de Jaude, de larges baies vitrées en étages et un vaste atrium en entrée qui s'ouvre largement sur l'extérieur et crée un appel. L'architecte catalan Manolo Nuñez, également concepteur du premier Carré Jaude, soigne l'intégration dans l'environnement, dans le paysage urbain, rajoutant des espaces en terrasses semblables à des jardins suspendus.

5 hectares de nouvelle attractivité

Avec ce nouveau programme, le Carré Jaude va plus que doubler sa surface. Sur 51.000 m², il accueillera des commerces complémentaires plutôt que concurrentiels de ceux du Centre Jaude. Pour favoriser le retour des habitants en centre-ville, il intégrera 250 appartements dont 20 % de logements locatifs, respectant ainsi la mixité sociale. Des bureaux, des salles de cinéma totalisant un millier de places, une résidence hôtelière, renforceront ces atouts. Un parking souterrain offrira 650 places de stationnement sur deux niveaux, dont 280 privées, avec deux entrées et deux sorties prévues avenue Julien et rue Barrière-de-Jaude.

Chiffres à retenir

- 51.000 m² (surface de plancher : 80.000 m²) ; 20.000 m² de surfaces commerciales ; 680 places de parking sur deux niveaux, dont 280 privées ; 250 appartements, dont 20 % de logements sociaux ; 1.000 places de cinéma.
- Coût prévisionnel : 120 M€ ; participation de la Ville : 8,5 M€ consacrés aux acquisitions foncières.

Une volonté commune anime par ailleurs les partenaires : celle d'implanter un hôtel de type trois ou quatre étoiles. *« L'heure est aux négociations,* explique Philippe Gauthier de la société TECI associée à Eiffage Immobilier pour conduire l'opération. *« Avec le lancement de la déclaration d'utilité publique (DUP), une phase administrative active s'engage, avant l'obtention du permis de construire attendu en fin d'année et la réalisation des travaux de démolition et de fouilles archéologiques envisagés en 2005. Les travaux de construction pourraient démarrer dans la foulée en vue d'une première livraison des surfaces commerciales en 2008 »,* précise-t-il. L'espace devrait renforcer singulièrement l'attractivité du centre ville. *« À terme, il pourrait multiplier par six le chiffre d'affaires réalisé actuellement. »*

Les deux sociétés sont en tout cas à pied d'œuvre et travaillent depuis plusieurs années en étroite coordination ave la Ville, pour mener à bien cette opération privée exemplaire sur le plan de la rénovation urbaine en centre-ville.

L'immeuble vu de l'avenue Julien.

Mise en valeur du secteur sauvegardé de Montferrand

Rénovation de la rue Jules-Guesde et mise en lumière de Notre-Dame-de-Prospérité

La rénovation des axes cardinaux de la bastide médiévale débute par l'aménagement de la rue Jules-Guesde et la mise en lumière de Notre-Dame-de-Prospérité ainsi que de quelques immeubles remarquables. En ce qui concerne la réhabilitation des remparts, le mois de mars sera décisif avec l'adoption définitive du projet d'aménagement.

Rue Jules-Guesde.

Lumière sur la ville !

Les travaux consisteront à supprimer l'enrobé pour le remplacer par du pavage en pierres naturelles de granit jaune clair avec des lignes structurantes en basalte et des cheminements piétons élargis. Le stationnement rue Jules-Guesde sera réorganisé, avec des emplacements situés côté pair de la grande rue du Languedoc à la rue Anne-de-Beaujeu, et côté impair jusqu'à la rue Saint-Antoine. L'éclairage public sera également totalement retraité sur les voies rénovées. Les travaux débuteront début mars pour une durée de six mois. Ils se dérouleront par tronçons afin de ne pas gêner la circulation.

Cette réhabilitation s'accompagnera de la mise en lumière (réalisée par l'éclairagiste Sylvie Sieg) de Notre-Dame-de-Prospérité, de la Maison de l'Éléphant, des façades du carrefour des Taules et de certains bâtiments remarquables de la rue Jules-Guesde. L'église sera éclairée sur toutes ses faces. Des projecteurs mettront en valeur le clocher, les terrasses et les balustrades, et un éclairage par fibres optiques sera utilisé pour les gargouilles, l'horloge et les statues.

Coût total des travaux : 1 M€ pour l'année 2004 pour les travaux de voirie et 150.000 € pour les mises en lumière.

La rue Jules-Guesde sera totalement rénovée, de la rue Saint-Antoine (au nord de la place de la Fontaine, qui fait l'objet d'un réaménagement dans le cadre du tramway) au carrefour des Taules, ainsi que la rue du Séminaire du carrefour des Taules à la rue Parmentier et la rue Notre-Dame. Le projet a été soumis une première fois en réunion publique le 25 avril dernier au stade de l'avant projet pour permettre aux habitants d'émettre des suggestions et des remarques. D'autres demandes d'adaptation ont été également proposées par des particuliers et des commerçants à l'antenne centre-ville installée 13, boulevard Léon-Jouhaux. Intégrant l'ensemble de ces remarques, la version définitive du projet a été présentée en public le 3 octobre dernier.

Éclairagiste : Sylvie Sieg.

Site Estaing

Une opportunité et un tournant, pour la ville

Hôpital en centre-ville, concept moderne d'urbanisme, politique de développement durable innovante, l'acquisition du site d'Estaing permet, à la Ville, d'engager une rénovation exemplaire du faubourg. Explications de Serge Godard, maire, et Dominique Adenot, adjoint à l'Urbanisme et au développement économique.

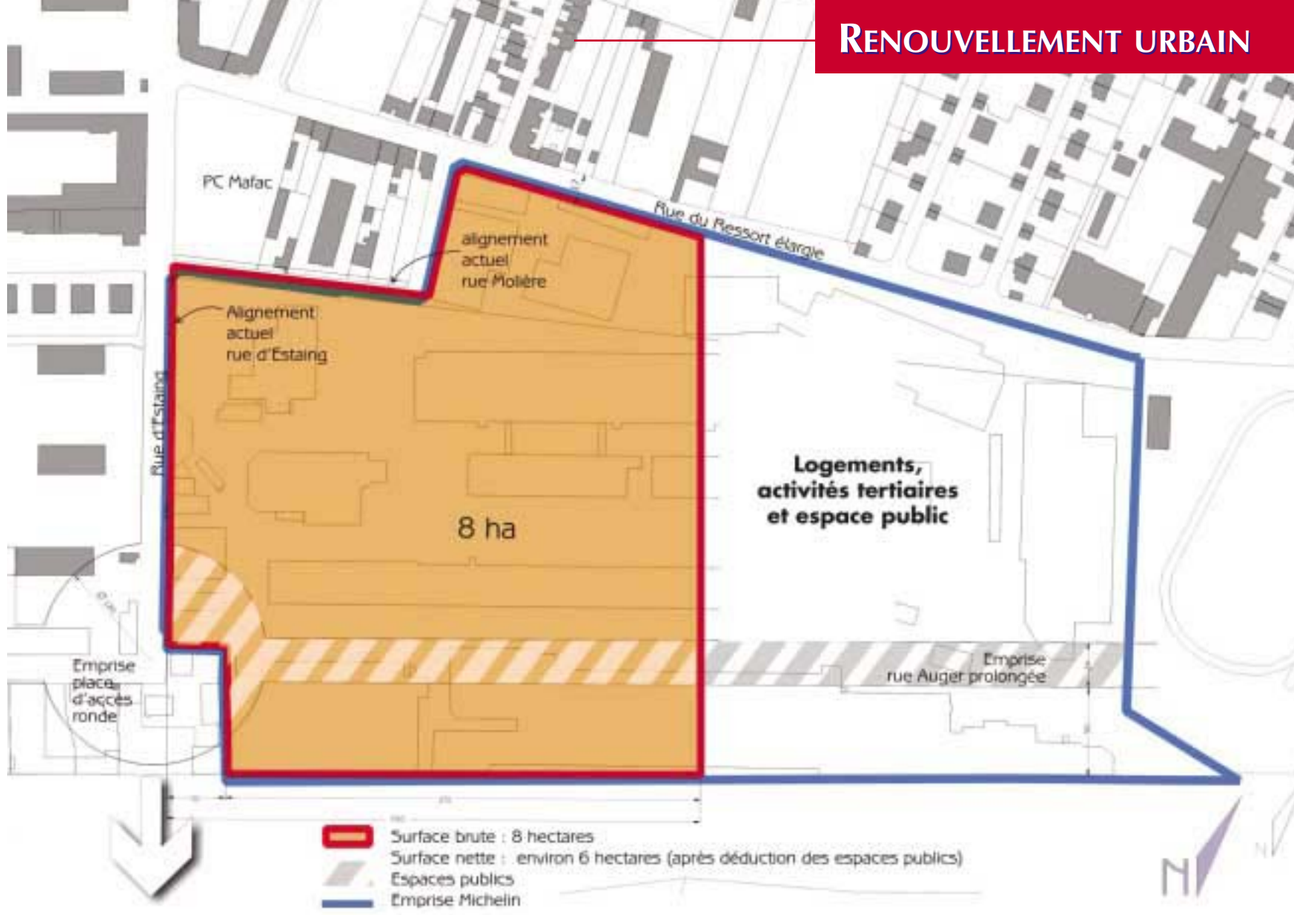
PC Mafac
Rue du Ressort élargie
alignement actuel rue Molière
Alignement actuel rue d'Estaing
Rue d'Estaing
8 ha
Logements, activités tertiaires et espace public
Emprise place d'accès ronde
Emprise rue Auger prolongée
Surface brute : 8 hectares
Surface nette : environ 6 hectares (après déduction des espaces publics)
Espaces publics
Emprise Michelin

Estaing, une chance pour Clermont-Ferrand

Serge Godard : *« Historiquement c'est la première fois, depuis un siècle, que la Ville récupère une emprise industrielle majeure, au centre ville. Une formidable opportunité. Songeons que sur les 4.300 hectares que compte notre commune, seuls trente restent non construits ! La récupération d'une emprise de plus de dix hectares constitue, à cet égard, une réelle chance de développement pour notre ville. »*

Poursuite de la reconquête urbaine par les faubourgs

Dominique Adenot : *« Dans l'histoire contemporaine de Clermont-Ferrand, nous pouvons distinguer trois phases. Celle de l'étalement, dans les années vingt ; celle de la verticalité, dans les années soixante ; enfin, celle de la reconquête urbaine, achevée aujourd'hui dans les centres anciens et poursuivie, dorénavant, dans les faubourgs : Estaing et Kessler-Rabanesse dès maintenant, Saint-Jean plus tard. »*

La fin de la coupure historique Clermont-Montferrand

Dominique Adenot : *« La coupure entre Clermont et Montferrand a toujours représenté une difficulté pour l'urbanisme local. À travers l'opération Estaing, nous comblons un vide. Le dernier, du reste. Nous avons, en effet, réalisé la place géographiquement centrale de Clermont-Ferrand, c'est-à-dire la place du 1er-Mai, avec des équipements majeurs. Nous terminons l'urbanisation de l'avenue de la République, sur sa frange ouest. De l'autre côté, nous faisons en sorte d'offrir, à des promoteurs, des tènements* immobiliers suffisamment grands pour engager des opérations de même calibre. »*

Santé publique, vigilance en amont

Serge Godard : *« Lors des négociations de cession du site, tant la Ville que la manufacture Michelin se sont montrées particulièrement soucieuses de ne faire courir aucun risque, en termes de santé publique, aux futurs habitants du quartier. De nombreux sondages ont été réalisés. Ils seront complétés lors de la libération du site, dans dix-huit mois. »*

Un hôpital dans la ville

Serge Godard : *« Le bâtiment sera construit au droit des rues Auger et d'Estaing. Nous souhaitions, pour le futur hôpital d'Estaing, une insertion urbaine exemplaire, tant en matière d'architecture que de fonctionnalité du quartier. Les professionnels de la santé nous assurent que les patients et leurs familles se sentent bien mieux dans un hôpital en ville que hors de la ville. »*

Une desserte par les transports en commun

Dominique Adenot : *« L'implantation de l'établissement, à cet endroit, le rend aisément accessible. Desservi par Léo 2000, le site est proche de la gare SNCF et du futur tramway. Les transports en commun sont une option à laquelle la municipalité est fondamentalement attachée. Ils facilitent le déplacement de tous, dans des conditions de rapidité, de confort et de sécurité, sans concurrence. »*

Ouverture programmée fin 2008

Serge Godard : *« La Manufacture libérera la partie nécessaire à la construction de l'hôpital (huit hectares), fin juillet 2005. Les travaux pourront alors commencer et seront achevés fin 2008. Elle libérera le reste, fin juillet 2008 (six hectares), ce qui permettra de boucler cette opération quatre ans plus tard. »*

Un nouveau concept d'habitat urbain

Dominique Adenot : *« Ni années vingt, ni années soixante, ni synthèse des deux, le concept urbain que nous voulons, pour la rénovation des faubourgs de Clermont-Ferrand, s'articule autour de la notion de logements intermédiaires. Des logements denses, mais respectueux des exigences et des attentes nouvelles des habitants. Il faut, par exemple, que chacun se sente chez lui, tout en bénéficiant des services que seul le collectif peut apporter. »*

Une ambition exemplaire en matière de développement durable

Serge Godard : *« Sur Estaing, nous souhaiterions créer un réseau de chaleur, qui permettrait d'alimenter à la fois les besoins de l'hôpital et ceux des logements, bureaux et commerces alentour. Nous voudrions même, si possible, favoriser les énergies renouvelables (déchets de bois en abondance dans notre région, par exemple) ainsi que le solaire, pour chauffer cet ensemble urbain. La Ville de Clermont-Ferrand s'est résolument engagée dans une politique de développement durable et veut en devenir le laboratoire innovant. »*

* Un tènement est une réunion de propriétés contiguës.

Travaux du tramway : c'est parti !

Projet majeur pour l'agglomération clermontoise, la mise en place de la première ligne de tramway va nécessiter des travaux de grande ampleur. Coup d'envoi de ces bouleversements qui vont à terme complètement transformer notre ville, le 19 janvier dernier à Montferrand.

Les travaux de construction de la plate-forme de roulement du tramway débuteront dès le printemps. Le temps auparavant de dévier tous les réseaux souterrains (eau, gaz, câble, etc.), afin qu'ils ne passent pas dessous. Le tramway ne pouvant en aucun cas être interrompu, lorsqu'il roulera dans les rues de la ville.

Ces opérations, parfois complexes, ont commencé depuis plusieurs mois en différents points. Ils vont prendre de l'ampleur, avec les travaux du carrefour dit « Jardiland », de l'avenue François-Mitterrand, de l'avenue de la République et du carrefour des Pistes. Plus contraignants pour la circulation automobile, ils vont aussi matérialiser la ligne en différents points de la ville et inciter les riverains comme les véhicules de transit à prendre de nouvelles habitudes.

La deuxième étape, tout à fait nouvelle et engageant des engins plus spectaculaires, sera la construction de la plate-forme. Comme pour tous les autres travaux, elle s'effectuera par demi-chaussée, afin de préserver des possibilités de circulation, ne serait-ce que pour les véhicules de secours et d'urgence (police, ambulances, interventions GDF, etc...).

Enfin, après la pose du rail de guidage, les derniers travaux concerneront les abords de la ligne : installation des mâts pour l'alimentation électrique et des stations, aménagement des quais et d'espaces piétons ou pistes cyclables, plantations d'arbres…

Ces phases seront également rythmées par l'arrivée puis les essais des rames du Translohr.

Satisfaction partagée par tous les acteurs de ce grand projet

Il y avait foule sur le rond-point Jardiland le 19 janvier ! Date à marquer d'une pierre blanche pour tous les Clermontois qui attendent désormais leur tram avec impatience. Aux côtés des élus, étaient bien sûr présents les représentants des équipes techniques du SMTC et quelques curieux déjà désireux d'en savoir plus.

Gilles-Jean Portejoie, premier adjoint, et Louis Virgoulay, vice-président du SMTC et adjoint à la Circulation et aux transports, aux manettes, le 19 janvier dernier.

Avec Louis Virgoulay, tous deux se sont prêtés à la première leçon de conduite d'un tractopelle : *« Ce n'est pas que pour la photo ! Nous avions envie d'être aux manettes, comme on dit,* commente Louis Virgoulay… *Parce qu'il y a une impatience bien partagée de voir enfin rouler le tram. C'est bien sûr le début de soucis de circulation, indiscutablement. Nous en avons conscience. Mais quelle joie de voir les choses enfin se faire. Nous allons travailler d'arrache-pied pour résoudre les problèmes quotidiens. Sans jamais oublier qu'ils sont inévitables quand on réalise des travaux de cette envergure. »*

Gilles-Jean Portejoie, premier adjoint, représentant Serge Godard en déplacement à Berlin *(voir page 21)* et Louis Virgoulay, vice-président du SMTC et adjoint à la Circulation et aux transports, ont donné le coup d'envoi. Gilles-Jean Portejoie s'est saisi de l'occasion pour insister sur le lien entre les quartiers qu'allait créer la ligne de tramway : *« Nous construisons ce tramway pour donner une nouvelle trame urbanistique à la ville. Pour l'agglomération bien sûr, mais surtout pour ses habitants. Il s'agit de recoudre les quartiers, créer des liens et donner une plus grande liberté de déplacement à tous les Clermontois. »*

Un dispositif complet d'information au SMTC

Durant toute cette période, c'est au Syndicat mixte des transports clermontois (SMTC) qu'il revient d'informer la population de l'avancée des travaux et des solutions palliatives de déplacement mises en place. L'objectif étant de mener à bien les chantiers en un minimum de temps, tout en assurant confort et sécurité aux usagers et riverains.

L'information sera régulière et utilisera un dispositif complet de communication mis en œuvre par le SMTC, avec :

- diffusion de bulletins d'information sur les quartiers concernés *(Infotram)*
- magazine du tram
- rendez-vous réguliers dans la presse, sur les radios ; dans *Demain Clermont-Ferrand*
- ouverture d'un espace d'information (en même temps que les travaux de plate-forme)
- les agents de proximité déjà présentés dans *Demain Clermont-Ferrand** et désormais complètement opérationnels. Ils sont très sollicités par les riverains, les automobilistes et les curieux s'intéressant au chantier et à ses différentes phases. Ils sont plus que jamais à votre service.

* Voir *Demain Clermont-Ferrand* de décembre 2003, page 17.

Prendre de nouvelles habitudes de déplacement

Serge Godard, maire de Clermont-Ferrand et président du SMTC, a lui-même donné le coup d'envoi des travaux lors d'une conférence de presse organisée quelques jours avant le début du chantier.

« Afin de ne pas perdre de temps sur des plannings qui ne sont pas extensibles, certains travaux de rénovation et de déviation de réseau ont commencé depuis plusieurs mois. C'est une donne connue de tous les Clermontois, liée à l'assurance où nous nous trouvions, dans l'attente de la décision du Conseil d'État, de la qualité de notre tracé. Avec la publication du décret d'utilité publique sont lancés les travaux du premier tronçon. 40.000 véhicules entrants et sortants par jour de notre agglomération sont concernés par ces travaux. Ils vont causer des gênes parfois considérables. C'est le prix à payer pour la rénovation indispensable de notre ville. Conformément aux vœux des Clermontois de moins de bruit, de moins de pollution dans une ville qui bouge, change et se transforme. C'est le moment de prendre de nouvelles habitudes de déplacement pour arriver à ce résultat dont le tram est la pierre angulaire . »

« Concernant la période qui s'engage, à ma demande, toutes les solutions palliatives ont été étudiées, pour améliorer la vie des automobilistes et des riverains, scénarisées par le SMTC, en lien bien sûr avec les Services techniques de la Ville. J'ai également demandé la mobilisation de tous les moyens de communication du SMTC. La communication de terrain des agents du tram est bien perçue et efficace. Je m'en réjouis. La communication papier sur des documents dédiés - Infotram - est lancée sur Montferrand. Comme pour les travaux de la place de Jaude portés par la Ville, nous serons toujours à l'écoute. »

« Pour l'heure, je souhaite redire, puisque c'est semble-t-il nécessaire, que le centre-ville, avec toute son attractivité commerciale et d'animation, est parfaitement accessible. En clair, tous les parkings de Jaude et de son immédiate périphérie sont et resteront accessibles. »

Les agents de proximité

De gauche à droite : Louis Virgoulay, vice-président du SMTC ; Estelle Martinez (secteur centre-ville) ; Claude Wolff, vice-président du SMTC ; Jérémie Caron (secteur Montferrand), Brigitte Reygrobellet (agent de liaison) ; Serge Godard, président du SMTC ; Christian Pommier (secteur centre-ville) ; Nathalie Lefebour (secteur nord) ; Ludovic Weiter (secteur Montferrand) ; Lionel Méa (secteur nord).

Un formulaire de convention pour faire effacer les tags

Rappel.
Les Clermontois*, désireux de faire procéder à l'effacement des tags sur leurs façades d'immeubles, peuvent remplir le formulaire de convention d'effacement ci-contre et l'adresser aux Services techniques, en vue de l'instruction de leur dossier. Préservons ensemble notre cadre de vie !

*** Propriétaires ou syndics d'immeubles.**

Ville de Clermont-Ferrand
" Des hommes et du matériel au service de la propreté "
VILLE PROPRE
Préservons ensemble notre cadre de vie

AUTORISATION D'ENLÈVEMENT DE TAGS ET DE GRAFFITIS

Je soussigné(e), agissant en qualité de.....

autorise la Ville de Clermont-Ferrand à enlever les inscriptions sur le mur de l'immeuble dont j'assure la gestion.

Cadre d'intervention de la Ville

La Ville de Clermont-Ferrand s'engage à intervenir gratuitement avec le matériel ou les techniques adaptés au support. Néanmoins, elle ne peut garantir le résultat obtenu, ni être tenue pour responsable des dégradations éventuelles du support malgré les précautions prises. Après vérifications sur place, la Ville se réserve le droit de refuser d'intervenir sur certains supports (matériaux très particuliers, état de vétusté du support). Les interventions ne seront assurées que sur une hauteur de façade limitée à trois mètres maximum, sous réserve d'accessibilité en toute sécurité.

Le demandeur s'engage

- à donner à l'entreprise agissant pour le compte de la Ville, toute facilité d'accès à sa propriété pour que cette dernière puisse effectuer son intervention,
- à déclarer à la Ville la présence et la nature d'éventuels produits de production antigraffiti,
- à signaler par écrit à la Ville tous problèmes déjà rencontrés lors de travaux antérieurs effectués sur la façade,
- à n'exercer aucune action contre la Ville, en cas de désordres imputables à cette intervention ou en cas d'échec de l'opération de nettoyage,
- à déposer plainte auprès des services de police à chaque demande d'intervention.

Demandeur : .....

Adresse : .....

.....

.....

N° de téléphone : .....

N° de fax : .....

Adresse de l'immeuble concerné par l'autorisation : .....

.....

.....

La façade est protégée par un produit antigraffiti : OUI NON

Nom du produit : .....

Fournisseur : .....

.....

Résiliation de l'autorisation permanente :

Elle peut être révoquée à tout moment par courrier adressé à Monsieur le Maire de Clermont-Ferrand.

De même, la Ville de Clermont-Ferrand peut, à tout moment, mette fin au service gratuit d'enlèvement visé par la présente autorisation.

Fait à Clermont-Ferrand, le .....

Le demandeur .....

Document à retourner à la Direction générale des Services techniques de la Ville de Clermont-Ferrand, 97, avenue du Limousin, 63100 Clermont-Ferrand. Tél. 04 73 42 62 01.

Au fil des chantiers

La Ville aménage et vous informe

Chantiers de déplacement et de rénovation des réseaux liés au tramway, aménagement de rues ou de places, Clermont-Ferrand se transforme pour offrir à chacun un cadre de vie plus agréable et embellir la ville. Les travaux peuvent affecter, selon les secteurs, la fluidité de la circulation. Point de situation.

Travaux liés au tramway

Les travaux de réseaux se poursuivent jusqu'à l'automne. Ils seront aussitôt relayés par les travaux d'aménagement de la voirie, de chaque côté de la plate-forme du tramway, puis par ceux de l'aménagement de la plate-forme elle-même.

Rue du Torpilleur-Sirocco (entre les rues Docteur-Bousquet et du Pont-de-Neyrat)

● Maintien d'une voie de circulation dans chaque sens (jusqu'à début avril).

Rue Docteur-Bousquet

● Circulation réservée aux riverains (jusqu'en mars).

Boulevard Léon-Jouhaux (de la rue Fontaine-de-la-Ratte jusqu'à la place de la Fontaine)

■ **Section rue Fontaine-de-la-Ratte/rue Taravant**

● Maintien d'une voie de circulation dans chaque sens (jusqu'à fin mars).

■ **Section rue Taravant/rue de Malintrat**

● Maintien d'une voie de circulation dans chaque sens (jusqu'à début août).

■ **Section rue de Malintrat/carrefour dit " Jardiland "**

● Maintien d'une voie de circulation dans le sens nord/sud, et deux voies dans le sens sud/nord (jusqu'au 19 février), puis de deux voies de circulation dans le sens nord/sud, et une voie dans le sens sud/nord (jusqu'au 15 mars).

■ **Section carrefour dit " Jardiland "/place de la Fontaine**

● Maintien d'une voie de circulation dans chaque sens (jusqu'à début juin).

Itinéraires conseillés :

■ **Vers le centre ville, depuis le nord de l'agglomération**

● Avenue Fernand-Forest.

■ **Vers le nord de l'agglomération, depuis le nord**

● Avenue Fernand-Forest, depuis le boulevard Maurice-Pourchon, ou la rue de Chanteranne.

■ **Vers le nord de l'agglomération, depuis le sud**

● Boulevards Ambroise-Brugière, Vincent-Auriol, John-Kennedy, Edgar-Quinet, Étienne-Clémentel.

■ **Vers le sud de l'agglomération, depuis le nord**

● Boulevards Étienne-Clémentel, Edgar-Quinet, John-Kennedy, Vincent-Auriol, Ambroise-Brugière.

Inforam.

Au fil des chantiers

La Ville aménage et vous informe

Travaux liés au tramway

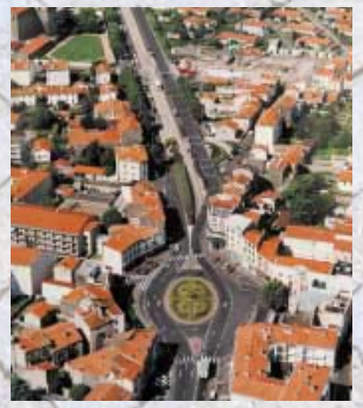

Avenue de la République

■ **Entre les places de la Fontaine et du 1er-Mai**

● Circulation maintenue sur une voie dans chaque sens (jusqu'à fin mars).

Avenue Georges-Couthon

● Maintien de la circulation sur une seule voie dans chaque sens (jusqu'à fin mars).

Avenue des États-Unis

● Circulation réservée aux véhicules autorisés (jusqu'à fin août).

Boulevard François-Mitterrand

● Maintien au minimum de la circulation sur une voie dans chaque sens (jusqu'à fin mars).

Place Henri-Dunant

● Neutralisation d'une voie de circulation (à compter de fin février).

Boulevard Winston-Churchill

● Maintien de la circulation sur une voie dans chaque sens et perturbation au carrefour avec la rue Montalembert (jusqu'à fin mars).

Autres travaux de renouvellement urbain

Rue Bansac

■ **Entre l'avenue Carnot et la rue Delarbre**

● En cours jusqu'au 15 février.

● Rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement.

● Mise en place d'une déviation de la circulation de transit, l'accès aux riverains étant assuré.

● Maîtrise d'ouvrage : Ville ; maîtrise d'œuvre : Services techniques ; coût : 85.000 € TTC.

Square de la Zac de l'Oradou

■ **Allées Traversière et de Beaulieu**

● Aménagement d'aires de détente et de jeux d'enfants, suivi des travaux de plantations, jusqu'au 15 mars.

● Maîtrise d'ouvrage : Ville ; maîtrise d'œuvre : Services techniques ; coût : 180.000 € TTC.

Square de la Grolière et rue de la Cerisière

● Travaux de voirie jusqu'à fin février, suivis des plantations de végétaux, jusqu'à fin mars.

● Maîtrise d'ouvrage mandatée : Opac du Puy-de-Dôme et du Massif central ; maîtrise d'œuvre : Services techniques de la Ville ; coût : 344.000 € TTC.

Rue Poncillon

■ **Entre les rues Albert-Thomas et Cotepet**

● Travaux de voirie jusqu'à fin mars.

● Mise en place d'une déviation de la circulation de transit, l'accès aux riverains étant assuré.

● Maîtrise d'ouvrage : Ville ; maîtrise d'œuvre : Services techniques ; coût : 570.000 € TTC.

Boulevards extérieurs

■ **Boulevards Aristide-Briand, Jean-Jaurès et Cote-Blatin**

● Création, fin mars, d'une troisième voie, entre l'avenue des Paulines et le carrefour de la Banque de France, chacun des carrefours étant aménagé, dans ce sens, au fur et à mesure.

● Ces travaux sont destinés à compenser les pertes de voies de circulation sur le plateau central et sur le boulevard François-Mitterrand, transformé en deux fois une voie, en raison de la mise en service du futur tramway.

● Les deux voies de circulation de 3,50 mètres sont redistribuées en trois voies de trois mètres, le stationnement étant déplacé entre les arbres.

● Maîtrise d'ouvrage : Ville ; maîtrise d'œuvre : Services techniques : coût estimé : 400.000 € TTC.

● Indépendamment des travaux, un certain nombre d'arbres sont abattus sur cet itinéraire, dans le cadre du renouvellement du patrimoine arboré. Ils seront replantés, en période de dormance, au même endroit (voir *Demain Clermont-Ferrand* de janvier, page 34).

Rues Abbé-Lacoste, Barnier et Beauregard

● Poursuite de la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement jusqu'au 15 février, suivie de l'aménagement de la voirie.

● Rues barrées, circulation rue Claussmann.

Rue Bartholdi

■ **Prolongement de la rue Bartholdi, jusqu'à l'allée des Amandiers**

● Dégagement de la future emprise de la voie, construction de murs en limite des propriétés riveraines, travaux de réseaux et voie provisoire, pour le début de l'été.

● Maîtrise d'ouvrage : Ville ; maîtrise d'œuvre : Services techniques.

Rue Jules-Guesde

● Travaux de voirie, à partir de la deuxième quinzaine de février jusqu'à l'été.

● Maîtrise d'ouvrage : Ville ; maîtrise d'œuvre : Services techniques ; coût : 1 M€ TTC.

Place du Sauvage

● Poursuite des travaux de voirie et de plantations jusqu'à fin mars.

● Place neutralisée le temps du chantier.

Plantations d'arbres

● Après les rues Gabriel-Péri, Armand-Fallières et de Tardières, l'avenue Édouard-Michelin, la place Salford et le carrefour Paulines/Fleury font l'objet de plantations d'arbres, jusqu'à fin mars.

● La deuxième phase d'aménagement des abords du stade nautique Pierre-de-Coubertin, avec plantations d'arbres, s'achèvera également fin mars.

Zac des Sauzes

■ **Rues Évariste-Galois et Pierre-de-Fermat**

● Aménagement de voirie, au fur et à mesure de la construction des parcelles.

Viaduc Saint-Jacques

Choix du maître d'œuvre

Le chantier qui consistera à remplacer les appareils d'appui du viaduc Saint-Jacques*, se déroulera entre mai et novembre. Il sera suivi de l'aménagement de la plate-forme du tramway. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Ville, assistée par le Laboratoire régional des Ponts et Chaussées (spécialiste des ouvrages d'art). La maîtrise d'œuvre échoit au bureau d'études techniques lyonnais Quadric, pour l'ensemble conception/réalisation. Les candidatures des entreprises seront examinées le 15 mars, le début des travaux étant programmé pour début mai.

*** Voir *Demain Clermont-Ferrand* de janvier, page 26.**

Panneaux photovoltaïques

La Ville, lauréate du Prix Environnement-Auvergne

La Ville de Clermont-Ferrand obtient une mention spéciale dans la catégorie Protection de la nature, exploitation des ressources et d'énergies renouvelables, pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments des Services techniques municipaux, avenue du Limousin.

Ces panneaux, rappelons-le, convertissent directement le rayonnement solaire en électricité et permettent d'alimenter l'équivalent de la consommation annuelle des trente-deux véhicules électriques du parc municipal. Prochainement, une borne d'information installée dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville présentera cet équipement. Elle affichera l'écran Intranet de suivi de la production d'énergie sur les panneaux, informera les Clermontois sur les modes alternatifs de production de l'électricité et sur leur intérêt, valorisera l'engagement de la Ville de Clermont-Ferrand en la matière. Pour sa part, l'Aduhme (Association pour un développement urbain et harmonieux par la maîtrise de l'énergie), qui travaille en étroite relation avec la Ville, a reçu le troisième prix pour son animation Les écollégiens, visant à maîtriser les dépenses d'énergie dans les établissements scolaires.

Deux actions qui illustrent la volonté de diversifier et d'utiliser de façon rationnelle, les sources d'énergie, dans une logique de développement durable.

250 m² de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments des Services techniques municipaux, avenue du Limousin.

Risques majeurs

Bientôt un document d'information et de prévention

La Ville est entrain d'élaborer un document d'information et de prévention sur les risques majeurs, comme s'y appliquent actuellement toutes les communes françaises. Chaque foyer clermontois pourra en disposer dans le courant de l'année.

La tempête de décembre 1999, les récentes crues dévastatrices du sud ou l'explosion en 2001 de l'usine AZF à Toulouse ont conduit l'État à s'engager dans une politique de prévention et d'information sur les risques majeurs. Par risques majeurs, il faut entendre des catastrophes aussi exceptionnelles que graves de conséquences, d'origine naturelle ou technologique. L'État a ainsi élaboré un dossier départemental puis un dossier communal synthétique définissant pour chaque commune les menaces éventuelles qui pèsent sur elle.

Clermont-Ferrand est concernée par trois risques naturels : les inondations, les glissements de terrain, les mouvements sismiques et par un risque technologique lié au transports de matières dangereuses. *" Ces risques ne sont pas spécifiques à Clermont-Ferrand,* comme le souligne Daniel Chevalier, directeur du Service municipal des études d'urbanisme. *Ils concernent la majorité des communes de l'agglomération clermontoise. "*

Pour une meilleure lisibilité

C'est à l'appui de ce dossier synthétique que le maire, en tant que responsable de la sécurité, a chargé les services municipaux compétents de constituer un Dossier d'informations communales sur les risques majeurs (Dicrim), afin de donner à chaque habitant une information précise des risques qui concernent Clermont-Ferrand, les précautions à prendre et la conduite à tenir en cas d'alerte. Ce document, en cours d'élaboration, sera distribué dans chaque foyer.

Rappelons que des plans de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation ont déjà été élaborés par l'État, en collaboration avec les collectivités locales. Ils sont consultables à l'Hôtel de Ville, en préfecture et à la Direction départementale de l'équipement (DDE). La Ville poursuit également la réflexion par des études plus précises sur l'ensemble des équipements publics situés dans les zones exposées à des risques de crues exceptionnelles.

Énergies renouvelables Clermont-Ferrand au centre de la conférence de Berlin

Clermont-Ferrand s'affirme comme l'un des moteurs de l'échange européen en matière d'énergie renouvelable et de développement durable. Une position reconnue et confortée depuis cinq ans par la vice-présidence de notre ville à Énergie-Cités, le réseau européen de référence. Avant d'accueillir en avril 2005 son séminaire annuel.

Serge Godard, lors de son intervention à la conférence de Berlin.

A la conférence de Berlin[1], plus de sept cents participants, élus, responsables de départements, d'agences de l'environnement, parmi lesquelles Serge Godard, maire de Clermont-Ferrand et président de Clermont Communauté, ont fait le point sur la campagne de décollage des énergies renouvelables programmée entre 1999 et 2003. Elles ont arrêté de la nécessité indispensable d'affirmer une volonté politique forte, de soutenir ce développement. L'une des solutions opérationnelles pour résoudre les problématiques de pollution atmosphérique et d'assainissement des ressources énergétiques mondiales.

Serge Godard est intervenu dans l'une des tables rondes[2], sur le thème Les expériences d'utilisation des sources d'énergies renouvelables dans les villes. Est-il possible de développer le potentiel des énergies renouvelables dans un environnement urbain ? Il a rappelé l'engagement de longue date de la Ville de Clermont-Ferrand dans des actions environnementales fortes. La maîtrise des consommations d'énergie et le recours aux énergies renouvelables constituant les thèmes prioritaires. Il a aussi évoqué le partenariat Source Énergie Renouvelables, avec la Commission européenne et Énergie-Cités, la création de l'Aduhme[3] au titre du programme européen Save II et sollicitée par la Ville pour élaborer le plan Énergie+.

Plan Énergie+

Deux concepts forts constituent le fondement de ce plan : privilégier l'approche en coût global, incluant le coût d'investissement et d'exploitation dans les réflexions ; favoriser les études comparatives multi-énergies. Il s'appuie sur cinq axes de réflexion : patrimoine bâti et efficacité énergétique ; flotte captive, transport et efficacité énergétique ; mieux communiquer pour mieux mobiliser ; ouvrir des partenariats au niveau local, national et international ; le social et l'innovant.

150.000 € par an

Serge Godard a également mis en exergue la création du Fonds d'innovation technologique pour les énergies renouvelables, d'un montant annuel de 150.000 €. Un outil qui permet de privilégier par exemple l'installation et la réhabilitation de systèmes solaires thermiques sur des équipements communaux et d'utiliser les énergies alternatives dans l'aménagement de quartiers comme ceux de Kessler-Rabanesse et de Trémonteix. Le maire de Clermont-Ferrand a enfin évoqué l'existence de la première centrale photovoltaïque en France pour une collectivité locale (sur le bâtiment des Services techniques, avenue du Limousin, *(voir ci-contre)* et la création d'une commission Énergie chargée du suivi, de l'évaluation, de la mise en œuvre de l'action globale " énergie " de la Ville.

La conférence de Berlin sera relayée en 2005, par le séminaire annuel d'Énergie-Cités organisé à Clermont-Ferrand. Après Martigny (Suisse) cette année et où Clermont-Ferrand sera bien sûr présente, nous accueillerons plus de deux cents élus et professionnels européens de l'efficacité énergétique et du développement durable. Une belle opportunité pour valoriser les nombreuses actions et initiatives clermontoises en matière de développement durable.

(1) Placée sous la présidence de Loyola De Palacio, vice-présidente de la Commission européenne, commissaire chargée de l'énergie et des transports, et Jürgen Trittin, ministre fédéral chargé de la protection de l'environnement et de la sûreté nucléaire.

(2) Y participaient notamment : Soeren Moeller, maire adjoint d'Odense (Danemark), président d'Énergie-Cités ; Imma Mayol, maire adjointe de Barcelone (Espagne) ; Joachim Lorenz, membre du conseil communal de Munich (Allemange), Bo Franck, maire adjoint de Växjö (Suède) ; Mariangels Perez Latorre de la Commission européenne ; Zsolt Fabian, responsable du département économique de la ville de Gödölo (Allemagne).

(3) Association pour un développement urbain et harmonieux par la maîtrise de l'énergie.

Une station d'épuration adaptée à l'agglomération

Démarrés en 2002, les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration entrepris par Clermont Communauté sont en voie d'achèvement. Ils permettront de doubler la capacité de traitement et de renforcer la protection de l'environnement par une mise en conformité avec les normes européennes de rejet en vigueur. Il s'agit, en effet, d'éviter la propagation de la pollution dans les eaux de l'Artière, de l'Allier et indirectement de la Loire. La réception du nouvel ensemble sera précédée d'une période de mise au point et d'observation pendant laquelle sera construit un nouveau bâtiment d'exploitation regroupant les bureaux de la station.

L'ensemble des travaux s'achèvera en septembre pour un coût total de 3 M€ (60 % à la charge de Clermont Communauté et 40 % subventionné par l'Agence de bassin Loire-Bretagne), hors traitement des boues et aménagement des espaces verts. Clermont Communauté est maître d'ouvrage de cet équipement, les Services techniques de la Ville assurant la maîtrise d'œuvre.

Déchets et emballages recyclables

Une collecte réglementée

Qu'il s'agisse des déchets ménagers ou des emballages recyclables, des objets encombrants ou de l'utilisation des déchetteries, Clermont Communauté vient d'adopter un règlement général de collecte* applicable à l'ensemble des communes. Extraits.

*** Disponible sur demande auprès de Clermont Communauté ou sur son site Internet.**

On entend par **ordures ménagères,** les déchets des ménages non valorisables, ceux d'origine commerciale, artisanale ou industrielle éliminés sans obligations techniques particulières, sans risque pour les personnes et l'environnement et dans la limite d'un certain volume (article 1 du règlement). **En sont exclus,** les déchets propres et secs valorisables, les déchets provenant des jardins privés, les déchets toxiques des ménages comme les piles, les pots de peinture vides…, les pneumatiques, les encombrants comme les canapés, les déblais, gravats, décombres et débris provenant des travaux publics ou privés.

● La catégorie des **emballages propres et secs valorisables** concerne par exemple les journaux, papiers-cartons, cartonnettes, bouteilles, flacons en plastique, boîtes métalliques et aérosols[1]. **N'entrent pas dans cette catégorie,** les emballages salis au contact d'aliments, les produits d'hygiène, les bouteilles d'huile, les polystyrènes, les sacs de caisse, les boîtes de conserve ou barquettes sales, etc. (article 2).

● **Comment présenter les déchets à la collecte ?** (article 3) Pour les déchets ménagers non valorisables, dans des bacs gris. Pour les déchets valorisables, en vrac dans des bacs à couvercle jaune ou dans des sacs jaunes translucides, selon les possibilités de stockage. Dans tous les cas, il est strictement interdit d'utiliser d'autres récipients (bacs métalliques, poubelles, sacs papier ou plastique, les cartons en tant que contenant..).

L'utilisateur, responsable des déchets jusqu'à leur élimination

Ce règlement précise les obligations de l'utilisateur. À savoir :

● **Maintenir les bacs en état de propreté** (article 4). Clermont Communauté organisant pour sa part une campagne de nettoyage et de désinfection au moins deux fois par an.

● **Veiller à ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules :** en sortant et rentrant les bacs sur la voie publique, en fonction des tranches horaires de collectes (article 5) ; en présentant à coté du bac les cartons pliés et ficelés, les cagettes de petit format ; en s'assurant de l'accessibilité des récipients à la benne de collecte[2] (article 6).

● **Responsabilité engagée en matière sanitaire :** les manipulations doivent se faire de manière à éviter la dispersion des ordures ménagères, la souillure des lieux et toute nuisance pour l'environnement (article 7).

● Responsabilité de l'utilisateur aussi, **en cas de détérioration ou de vols de bacs** (article 8). Il faut déposer plainte auprès du commissariat et transmettre une copie du procès-verbal à Clermont Communauté en vue d'un remplacement rapide.

[1] L'hypercentre et le centre historique de Montferrand ne bénéficient pas encore de ce service.
[2] Pour les particuliers comme pour les propriétaires, syndics, gardiens d'immeubles.

Dans notre prochain numéro : la collecte en porte-à-porte des déchets encombrants ; la collecte par apport volontaire en conteneurs et en déchetteries.

Contact : Clermont Communauté, service Environnement, 15, rue du Pré-La-Reine, tél. 04 73 74 31 00, site Internet : www.clermontcommunaute.fr

Bien trier, un geste citoyen.

Le puy de Dôme bientôt « Grand site de France »

Le label « Grand site de France » devrait bientôt être attribué au puy de Dôme par le ministère de l'Écologie et du Développement durable. Une reconnaissance nationale qui couronnera la politique de préservation de l'environnement et de valorisation du site, menée par le Département depuis plusieurs années.

Le puy de Dôme est le premier site touristique naturel régional avec plus de 500.000 visiteurs par an. C'est aussi un volcan à part dans la chaîne des puys, puisqu'il est le seul à afficher deux mille ans de présence humaine. Tout cela constitue déjà un véritable atout pour accéder à la reconnaissance nationale. Encore faut-il, pour obtenir le label « Grand site de France »[1], répondre à certains critères imposés par le ministère de l'Écologie et du Développement durable concernant l'aménagement et la protection du site ! Le Département s'y emploie depuis plusieurs années et entend résolument poursuivre et accentuer son action.

Un projet global

Des aménagements ponctuels ont été réalisés depuis vingt ans, souvent par une procédure longue et compliquée. Le site est, en effet, classé au titre de la loi de 1930 protégeant les paysages pittoresques, ce qui exige avant toute modification une concertation avec l'État. Le foncier est, d'autre part, extrêmement complexe, le site étant constitué de biens sectionaux[2] et non délimités, appartenant à plusieurs propriétaires privés et institutionnels.

Afin d'aménager le puy de Dôme en cohérence avec son environnement, le Département a lancé en 1999 un projet global dont on voit aujourd'hui les premiers effets. Un parking paysager a été créé au pied du puy. Un parking également prévu au col de Ceyssat est en cours de construction. Un plan d'aménagement des chemins a débuté en 2003 sur la face nord. Il se poursuit cette année et en 2005 sur la totalité du puy avec un engazonnement des surfaces et l'aménagement de sept aires d'envol pour les amateurs de vol libre. La campagne de fouille du temple de Mercure commencée en 2001 devrait se terminer cette année. Un lieu d'exposition concernant le temple et plus généralement l'histoire du puy de Dôme est envisagé dans le chalet de l'Observatoire. Enfin, une signalétique spécifique se mettra en place sur l'ensemble du site.

Opération « Grand site »

Depuis octobre dernier, afin d'amplifier et d'accélérer cet aménagement[3] et d'obtenir le label, le Département a lancé l'opération « Grand site » en partenariat avec l'État, en associant les partenaires institutionnels et les acteurs du site. Cette opération s'appuie sur des projets précis :

- créer un accueil au pied du site, ouvert toute l'année, informant et sensibilisant les promeneurs en amont de la visite et leur donnant la possibilité de suivre des balades guidées thématiques
- mettre en place un nouveau mode de transport panoramique et écologique réduisant l'utilisation de véhicules individuels
- instaurer une liaison piétonne entre le puy de Dôme et Vulcania, en concertation avec le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne.

Le développement touristique et la défense de l'environnement, ainsi réconciliés, permettront alors au puy de Dôme d'accéder dignement au titre de « Grand site de France » !

(1) Vingt-cinq sites bénéficient actuellement de ce label, parmi lesquels le Mont Saint-Michel, la pointe du Raz, le Marais Poitevin, la Camargue…

(2) Territoires communaux dont les habitants ont des droits particuliers distincts de ceux de la commune parce qu'appartenant à ces habitants et non pas à la commune.

(3) Le montant annuel moyen d'investissement s'élève, depuis 1990, à plus de 500 000 € par an. Il atteindra 3 M€ en 2004.

Centres d'hébergement et de réinse rtion sociale : un pied à l'étrier

À la rue. Sans travail, sans ressource. Désarçonné par la société. Parfois sans toit, sans hygiène, sans repère. Le froid, la faim, la solitude. Comment s'en sortir dans ces conditions ? Quel avenir peut-on espérer ? Des structures très spécifiques sont mises en place pour essayer de remettre en selle ceux et celles qui le désirent : les CHRS (Centres d'hébergement et de réinsertion sociale).

Dans les locaux du CHRS.

Dans notre ville, comme ailleurs, des personnes sont à la rue. Demandeurs d'asile, marginaux, n'ayant plus de domicile. En détresse sociale, isolés, il leur est difficile de sortir de la situation dans laquelle ils sont tombés. Ces hommes et ces femmes qui souhaitent revenir à une vie sociale viennent chercher refuge et aide dans les CHRS*, où ils trouvent un accompagnement social personnalisé les aidant à mettre en œuvre un parcours individuel d'insertion.

L'objectif de ces centres est de restaurer les plus démunis dans une dignité durable. Leur ambition : donner à toute personne en difficulté l'envie, le goût et les moyens de retrouver sa place dans la société. Une part du travail est accomplie par des travailleurs sociaux (ouverture, écoute, attention et action), mais l'acteur principal reste celui ou celle qui refuse de subir ou de s'installer dans son état.

Au CHRS, géré par la Ville via son Centre communal d'action sociale (CCAS), il sera engagé dans un projet devant lui permettre d'accéder ou de retrouver une autonomie sociale et personnelle. Ce projet peut avoir pour objectif d'améliorer sa situation administrative (ouverture des droits au RMI par exemple) ou sociale (accès à un logement, un emploi, des soins, etc.). Un contrat, le plus souvent verbal, lie la personne accueillie et les travailleurs sociaux. Il fixe les objectifs à atteindre et détermine les conditions de l'aide ainsi que sa durée qui peut aller jusqu'à six mois, renouvelables une fois.

L'accueil d'un public peu stabilisé

Les CHRS accueillent des personnes isolées très défavorisées, souhaitant se réinsérer dans une vie sociale. Il y a des " sans domicile fixe " vivants dans la rue depuis un certain temps ou arrivés à un certain âge, et qui désirent faire une pause, et ceux qui, totalement démunis, vivent chez des amis ou chez leur famille et désirent retrouver une autonomie. Ils seront accueillis, trouveront un lit, un repas, un peu de chaleur humaine et un accompagnement à leur réinsertion. On fera sonner leur réveil, on les aidera à se rappeler d'un rendez-vous, et, en échange, ils devront respecter des règles d'hygiène, un code moral, prouver qu'ils souhaitent se donner les moyens de s'en sortir. Ici, on se re-socialise. Il faut apprendre à oublier l'alcool, la drogue, la violence. Ici, on a droit à l'erreur mais il faut aussi apprendre à respecter les règles pour pouvoir rester dans le centre.

Michel Cabrit, directeur du Centre communal d'action sociale, précise : *« Ce n'est jamais facile, mais il y a des gens qui s'en sortent. Il leur faut tout réapprendre : un rythme de vie, l'hygiène, la politesse, la ponctualité. Il leur faut accepter les contraintes de la vie sociale, se sevrer de conduites addictives. Parfois, les personnes replongent. Parfois, elles retrouvent un travail, se réinsèrent, reconstituent une famille. Plus quelqu'un a passé de temps dans la rue, plus il lui faut du temps pour se re-socialiser. Mais dans les CHRS, il y a une prise en compte de la dignité de la personne, et même si nous ne parvenons pas toujours à une réinsertion, les personnes auront essayé. Elles se seront frottées à nouveau à la vie sociale. C'est un peu comme pour le tabac. Celui qui essaye de s'arrêter, c'est qu'il en a envie, et s'il en a envie, il y arrivera sans doute. Peut-être pas cette fois-ci, mais une autre. »*

Les demandeurs d'asile aussi

Les CHRS accueillent de plus en plus de demandeurs d'asile. Ces personnes, qui ont souvent souffert de nombreuses privations pour pouvoir passer la frontière d'un pays dans lequel ils ne pouvaient plus vivre, arrivent totalement démunies. En général, le peu d'argent qu'elles avaient emporté leur a été subtilisé, elles n'ont pas de papier, ne parlent pas français. Ce sont presque toujours des hommes, partis en reconnaissance avant de faire venir la famille.

« Ce type de population est en très nette augmentation. C'est un phénomène récent. Nous ne savons pas comment ils arrivent à Clermont-Ferrand. Même eux l'ignorent. Ils arrivent, c'est tout. Ils espèrent pouvoir rester. Pour ce public, dont le principal problème est un accès aux droits, nous devons mettre en place des procédures complexes. Ce sont donc des gens qui vont séjourner longtemps dans nos centres.

Ces gens-là ont un passé très lourd, avec un déracinement total. Ils ont un espoir démesuré d'arriver à moins bas que ce d'où ils viennent et sont souvent très volontaires. Au CHRS, nous les aidons à remplir les formalités, nous les hébergeons, nous les aidons à trouver du travail, un logement, des ressources, eux qui ont été jusqu'ici volés, escroqués, bafoués. Ils ne refusent jamais un travail, font tous les efforts pour s'intégrer. La grande difficulté est quand la demande d'asile est refusée. En effet, entre la demande initiale et les voies de recours, il peut s'écouler plusieurs années et ces personnes ont déjà commencé à s'intégrer. Ce sont des situations très difficiles à traiter. »

L'accueil d'urgence

Les CHRS font aussi de l'accueil d'urgence, de courte durée. En cas d'expulsion, par exemple. *« Lorsque l'expulsion est due à un problème financier, l'accueil est de courte durée car des solutions sociales existent. Le problème est plus crucial lorsque les expulsions sont dues au comportement des locataires ou de leur entourage. Alcool, drogue, troubles du comportement. Nous accueillons aussi des gens qui ont un logement précaire (squat, caravane, ...) et qui viennent se mettre à l'abri du froid car les CHRS font partie du dispositif hivernal d'accueil d'urgence. »*

* CHRS : Sous cette appellation, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale des Cordeliers n'accueille que des hommes. L'Anef (Association nationale d'entraide féminine) accueille les femmes.

Françoise Nouhen, adjointe aux Affaires sociales :

« Faire reculer l'exclusion »

Françoise Nouhen.

Les CHRS font partie des nombreux dispositifs que nous mettons en place pour lutter contre l'exclusion. Ils ont la volonté de trouver les moyens capables de faire renaître l'espoir chez ceux pour qui vivre, s'insérer, relèvent parfois de l'exploit. Ils déploient leurs forces pour que le sens et le partage des valeurs, les qualités de cœur refondent une société solidaire et fraternelle capable de faire reculer l'exclusion.

Cette demande est en perpétuelle évolution et nous devons être attentifs afin d'apporter des réponses efficaces. Nous allons construire un nouveau Centre d'hébergement et d'insertion sociale à Clermont-Ferrand, avec une capacité d'accueil qui passera de quinze places à trente-cinq, dont cinq places supplémentaires pour l'accueil d'urgence, car la demande en matière d'accueil, notamment des demandeurs d'asile, est en augmentation. La volonté municipale est de s'adapter à la demande sociale pour permettre à chacun de bénéficier d'une société plus juste, plus démocratique et plus fraternelle.

Jusqu'au 21 février, plus de 6.000 logements recensés

Depuis le 15 janvier, vingt-cinq agents recenseurs, recrutés par la Ville, visitent les foyers désignés par l'Insee*. Des logements sont répartis de manière inégale sur l'ensemble du territoire de la commune et sélectionnés suivant une technique d'échantillonnage. Les habitants concernés ont été informés début janvier par courrier ou par l'intermédiaire d'affichettes dans leur hall d'immeuble.

*** Voir *Demain Clermont-Ferrand* de décembre 2003, page 22.**

Chaque agent recenseur, muni d'une carte officielle délivrée par la Ville avec sa photographie, visite actuellement et jusqu'au 21 février tous les logements à recenser. Il dépose les questionnaires aux habitants et prend un rendez-vous pour les récupérer remplis. Si votre logement a été retenu cette année, vous aurez donc la visite, si ce n'est pas déjà fait, d'un agent recenseur qui vous remettra une feuille de logement, un bulletin pour chaque personne vivant habituellement dans le foyer ainsi qu'une note explicative. L'agent recenseur peut vous aider, si vous le souhaitez, à remplir les questionnaires.

Un acte de civisme

Votre réponse est importante, elle est obligatoire et constitue un acte civique. De la précision des résultats dépendra l'adaptation des infrastructures et des équipements aux besoins collectifs, mais aussi les subventions accordées à la commune, liées directement au nombre d'habitants.

Pour coordonner et faciliter le travail des agents recenseurs, la Ville a mis en place un service spécifique. Il est aussi à la disposition des habitants pour leur fournir des informations complémentaires et reste un relais essentiel entre la population et les agents recenseurs en cas de difficulté.

Renseignements : Local recensement, 49, rue du Port, tél. : 04 73 90 40 76, e-mail : recensement population@ville-clermont-ferrand.fr

T2C améliore son service spécial personnes à mobilité réduite

Depuis de nombreuses années, T2C propose à ses client ayant de fortes difficultés à se déplacer seules un service spécial. Sur réservation, elles peuvent bénéficier d'un service à la demande, entre leur point de départ et leur destination finale, effectué avec des véhicules adaptés, dans la mesure des disponibilités. Deux véhicules sont affectés à ce service accessible avec un titre de transport T2C, sans aucun supplément. Les bénéficiaires doivent réserver leur déplacement 48 heures à l'avance, en téléphonant de 9 à 11 h au 04 73 28 56 56 ou 04 73 28 56 66.

Jusqu'à présent, ce service fonctionnait de 7 à 18 h. Deux véhicules étaient affectés de 9 à 11 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Depuis début janvier, la disponibilité de service s'est accrue de deux heures de service supplémentaires. Un deuxième véhicule sera disponible dès 12 h 45 et le service sera accessible au plus tard jusqu'à 19 h 15/19 h 20.

Concours national de La Poste

Dessinez le nouveau timbre Marianne

À l'occasion du renouvellement de Marianne, il est fait appel aux talents des Français. En attendant, Clermont-Ferrand s'apprête à voir paraître en mars le premier timbre de son histoire et à accueillir le Salon philatélique national, du 26 au 28 mars à Polydôme. A suivre dans notre prochaine édition

Un grand concours national est organisé, donnant à chacun d'entre nous la possibilité de proposer son dessin, illustrant l'engagement de Marianne en faveur de l'environnement et des valeurs fondamentales de la République. Les cent meilleurs dessins seront sélectionnés par le jury national, présidé par la comédienne Véronique Genest puis soumis au vote du public. Le gagnant sera désigné par le président de la République parmi les trois dessins préférés des Français. L'émission du nouveau timbre interviendra début 2005.

Dessin à réaliser au trait noir sur fond blanc et dans un rectangle de 9 x 13 cm. À envoyer jusqu'au 15 mars à : La Poste/Opération Marianne, Libre réponse n°43 297, 92269 Fontenay-aux-Roses Cedex.

Renseignement : La Poste, tél. 0 810 811 134, site Internet : www.laposte.fr

Prix du jeune chercheur 2004

Une juriste, Grand prix de la Ville de Clermont-Ferrand

Marie-Elisabeth Baudoin.

Marie-Elisabeth Baudoin, une jeune Clermontoise de trente ans, qui a travaillé sur le rôle du juge constitutionnel dans la transition des pays de l'ex-URSS, a obtenu le Prix du jeune chercheur 2004.

C'est à la fois une grande surprise, un honneur et un encouragement de recevoir le Grand prix 2004 du jeune chercheur. » Visiblement émue, Marie-Elisabeth Baudoin a reçu des mains de Serge Godard, le Grand prix du jeune chercheur 2004 pour sa thèse : *Justice constitutionnelle et État postsoviétique.*

Titulaire d'un DEA de droit public, accompli dans sa ville natale, Clermont-Ferrand, d'un diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon, d'une maîtrise de russe, parlant couramment cinq langues, Marie-Elisabeth Baudoin a préparé sa thèse au sein de l'École doctorale de Droit, sciences économiques et de gestion, sous la direction du Professeur Jean-Pierre Massias. Un travail qui l'a conduite à séjourner huit mois dans la nouvelle Communauté des États indépendants, mais aussi à Harvard et à Oxford.

Photo de groupe avec les membres du jury, les lauréats 2004 aux côtés de Bernard Dantal, adjoint à l'Enseignement supérieur, président du jury, et Serge Godard.

Au cours du bref exposé qui a suivi la cérémonie, la jeune femme a notamment mis en exergue « *le rôle primordial du juge constitutionnel dans la transition d'un État-Parti, la Russie soviétique et communiste, vers un état de droit acceptant le pluralisme.* »

Enseignant à la faculté de droit de Clermont-Ferrand, sollicitée depuis 2000 en tant qu'expert de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe pour la Russie et l'Arménie, Marie-Elisabeth Baudoin souhaite à présent obtenir un poste de maître de conférence, pour « *continuer dans le domaine de la recherche et de l'enseignement.* »

Les autres lauréats

Le prix de la Banque populaire du Massif central est allé Loïc Blanchon, de l'École doctorale des Sciences de la vie et de la santé (Université d'Auvergne) pour son travail sur le placenta et les maladies placentaires. Les deux accessits de la Ville de Clermont-Ferrand ont récompensé Jérôme Dubois de l'École doctorale de Sciences fondamentales (Université Blaise-Pascal) pour ses travaux sur la théorie des nœuds, et à Pierre Val de l'École doctorale des Sciences de la vie et de la santé pour un travail sur le contrôle hormonal de l'activité de la surrenale.

Demain Clermont-Ferrand reviendra, au fil de ses prochaines éditions, sur le contenu des travaux de ces jeunes docteurs.

Clermont fête ses étudiants mis à l'honneur par La Poste

Le prêt-à-poster réalisé par la Ville, à l'occasion de l'édition 2003 de Clermont fête ses étudiants, a décroché le troisième prix d'un concours organisé par la délégation Massif central de La Poste. Un prix, assorti d'une enveloppe de 150 €, que Serge Godard a souhaité remettre à l'association Handi Sup, partenaire de la manifestation. Une remise de prix qui s'est déroulée dans le cadre de l'Infosup qui a accueilli cette année les soutenances du Prix Jeune chercheur.

Du 23 février au 17 mars

Coup de cœur pour l'allemand

L'Académie organise, avec l'Université Blaise-Pascal, le Goethe-Institut de Lyon, la Ville, des associations et partenaires locaux, une opération de promotion de la langue allemande. Placées sous le signe de la culture, de la découverte et de l'amitié, de nombreuses manifestations, ouvertes à tous, mettront en lumière les liens de coopération tissés à différents niveaux : jumelages, échanges scolaires, universitaires ou économiques.

• Semaine du cinéma allemand, au Paris, 8, place de la Résistance, du 23 au 28 février

Associée à l'opération nationale *Ciné Allemand pour les jeunes*, proposée par les instituts Goethe en France, Clermont-Ferrand sera l'une des premières villes françaises à projeter une sélection de films récents, peu connus du public français mais ayant rencontré un vrai succès en Allemagne. À l'image de *Good bye Lenin*, meilleur film européen au Festival de Berlin 2003, le nouveau cinéma allemand déborde de vitalité et de créativité. À côté de séances quotidiennes réservées aux scolaires, le public pourra découvrir ces films aux séances de 18 et 20 h.

Durant la semaine, les étudiants du club franco-allemand de l'Université Blaise-Pascal animeront des soirées allemandes dans différents cafés.

• Exposition *Herzliche Grüße*, au CRDP (Centre régional de documentation pédogogique), 5, rue d'Amboise, du 23 février au 17 mars

Cette exposition sur la langue allemande invite à en découvrir le présent et le passé, l'utile, le frivole, la sensualité même… De nombreux extraits de films et de musiques, des poèmes et des illustrations jalonnent un parcours libre à travers ses différents paysages. *Herzliche Grüße* est accessible à tous, grâce aux commentaires d'étudiants allemands.

• Conférences

Outre un cycle de conférences destiné aux professionnels, les organisateurs ont programmé, le 10 mars à 14 et 18 h, au CRDP, une conférence grand public sur le thème de la perception de l'unification allemande par les Français. Par Sophie Lorrain et Marie-Noëlle Brand, spécialistes de l'Allemagne.

• Cafés allemands

Le Café Les Augustes, 5, rue Sous-les-Augustins, en partenariat avec l'Adeaf (Association pour le développement de l'enseignement de l'allemand en France) accueillera trois cafés allemands : le 25 février, sur le carnaval (les plus jeunes viendront chanter et présenter des sketches autour d'un goûter animé par l'école de cirque de Cournon) ; le 3 mars, une soirée jazz allemand ; le 10 mars, une lecture-rencontre avec un jeune auteur allemand, Andra Joeckle.

Ce premier coup de projecteur sur l'Allemagne et la langue allemande trouvera un prolongement dans la commémoration du 35e anniversaire du jumelage entre Clermont-Ferrand et Regensburg au printemps prochain.

Contact : Martine Buisson, présidente régionale de l'Adeaf, tél. 06 85 84 63 32, e-mail : buisson.martine@libertysurf.fr

De gauche à droite (vue partielle de la tribune) : René Chiroux (Région) ; le préfet ; Luc Diservi (Epsi) ; Serge Godard ; Alexandre Pourchon (Département) ; Paul Bador (UFTS).

En 2006, l'Institut de travail social de la région Auvergne accueillera mille étudiants

En 2006, l'Institut de travail social de la région Auvergne, regroupant trois écoles de travailleurs sociaux de l'agglomération clermontoise, s'installera avenue Marx-Dormoy dans les locaux de l'actuelle Epires* dont la surface sera multipliée par deux. Les travaux débuteront en juin prochain.

*** Institut régional de formation et de perfectionnement aux carrières éducatives et sociales.**

Mille étudiants issus, pour la plupart, de l'Epires, l'Epsi[1] et l'UFTS[2], encadrés par quelque cinquante formateurs permanents et plusieurs centaines de vacataires prendront place dans le nouveau bâtiment. L'Institut reprendra les agréments des trois écoles pour la formation des personnels socioéducatifs et médico-sociaux et permettra ainsi l'accès à onze diplômes d'État. Il s'occupera également de la formation continue des professionnels de la région (assistantes maternelles, formation en gérontologie, etc.).

L'Institut continuera, d'autre part, à développer les rencontres du film documentaire Traces de vies, visant à promouvoir, au-delà du champ de travail social, la réflexion sur les questions de société.

Seul institut de travail social en Auvergne, il bénéficiera d'une situation privilégiée en s'installant à proximité du futur quartier universitaire Kessler-Rabanesse.

(1) École pratique sociale interrégionale.
(2) Unité de formation de travailleurs sociaux, actuellement installée à Vic-le-Comte.

Zoom sur... le Genepi

Aider à la réinsertion des personnes incarcérées

Le Genepi - Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées - œuvre à la réinsertion sociale des détenus en favorisant les contacts avec des étudiants, issus des facultés et des grandes écoles. Composée d'une cinquantaine de groupes locaux, cette association est présente à Clermont-Ferrand depuis cinq ans.

Pour atteindre son objectif, le Genepi programme des interventions en détention et des actions d'information et de sensibilisation du public sur la réalité de l'univers carcéral. Ses membres, spécialement formés, sont avant tout étudiants et bénévoles, ce qui assure un dynamisme toujours renouvelé. Leur activité procède d'un engagement personnel et s'exerce dans le cadre d'un groupe local. Étudiants, ils sont porteurs de compétences très variées et peuvent proposer des prestations diverses et de qualité. Bénévoles, tout en travaillant avec le ministère de la Justice, ils restent autonomes vis-à-vis de l'institution pénitentiaire, ce qui permet d'entretenir une relation de confiance avec le détenu.

Les étudiants du Genepi interviennent en cours individuels ou collectifs, de tous niveaux, dans toutes les disciplines (français, langues, maths, droits, économie, etc.), parfois en vue de la préparation d'un examen. Ils sont aussi à l'initiative d'activités socioculturelles, visant à favoriser l'échange, l'expression et la créativité (revue de presse, jeux éducatifs, échecs, musique, arts plastiques, ou bien théâtre) et de formations pratiques, afin de préparer concrètement à la sortie de prison (aide à la recherche d'emploi, informatique ou encore code de la route). Une attention toute particulière est portée aux mineurs incarcérés.

Si vous souhaitez agir… adhérez au groupe local de Clermont-Ferrand et venez rejoindre les douze étudiants et bénévoles ! Vous interviendrez, à raison de deux heures par semaine, en milieu carcéral pour donner des cours ou animer des activités socioculturelles. Vous assisterez à quatre formations annuelles où vous rencontrerez des intervenants de qualité en contact avec l'administration pénitentiaire. Enfin, vous organiserez des débats sur la prison en milieu scolaire, en partenariat avec des enseignants volontaires.

Renseignements : Sandra, secrétaire du groupe de Clermont-Ferrand, e-mail : genepi_volcans @yahoo.fr; site Internet : www.genepi.asso.fr

Agenda

Basket masculin

Maison des sports

Samedi 21 février à 20 h
Stade-Clermontois-Basket-Club/Maurienne

Basket féminin

Gymnase Honoré-et-Jean-Fleury

Samedi 14 février à 20 h
SCAB 63/Mourenx

Samedi 28 février à 20 h
SCAB 63/Centre fédéral

Samedi 6 mars à 20 h
SCAB 63/Strasbourg

Football

Stade Gabriel-Montpied

Samedi 21 février à 20 h
Clermont-Foot-Auvergne/Istres

Samedi 6 mars à 20 h
Clermont-Foot-Auvergne/Nancy

Rugby

Parc des sports Marcel-Michelin

Vendredi 27 ou samedi 28 février
ASM/Agen

Championnats de France de judo des entreprises

Un Clermontois sur la plus haute marche

Alexis Bernard à l'aise sur les tatamis.

Alexis Bernard, éducateur sportif de la Ville, vient de conquérir de haute lutte, le titre de champion de France de judo des entreprises, catégorie moins de 81 kilos. Une belle performance pour le sociétaire de Clermont judo qui pourra s'illustrer aux premiers Jeux nationaux du sport d'entreprise, en juin prochain. Billet d'honneur aussi pour la Clermontoise Sandrine Lopez, troisième en moins de 48 kilos.

Xe Rallye d'escalade

Le Xe rallye d'escalade est une épreuve qui se déroule en quatre étapes. À Riom, La Roche-Blanche, Clermont-Ferrand et Chabreloche. Compétitions conviviales réunissant les clubs du département, ces rendez-vous sportifs sont ouverts aux grimpeurs licenciés FFME ou UNSS*. Pour les autres, il est possible de prendre une carte Passion montagne, valable deux jours sur place.

Prochaine étape clermontoise, les 28 février et 1er mars à la salle Casamur, 22 ter, impasse Bonnabaud. Le public est convié à venir encourager les sportifs et découvrir l'escalade.

* FFME : Fédération française de la montagne et de l'escalade ; UNSS : Union nationale du sport scolaire.

Renseignements : Fédération française de la montagne et de l'escalade Puy-de-Dôme, 22 ter, impasse Bonnabaud, tél. 04 73 29 24 71.

3.000 mètres marche vétéran

Jean-Michel Frixon proche du record du monde

12 minutes 45 secondes et 60 centièmes, au terme d'un 3.000 mètres marche disputé sur la piste du Stadium Jean-Pellez. Un peu plus de 10 secondes séparent Jean-Michel Frixon du record du monde vétéran.

Vainqueur de la course organisée par l'ASPTT, le Clermontois s'est imposé un premier défi en ce début d'année. Celui de descendre en dessous de la barre des 13 minutes. *" Bouclant à fond le premier kilomètre en 4'10, j'ai essayé ensuite de maintenir un rythme soutenu "*, explique l'athlète. Jean-Michel Frixon avait en fait égalé ce record du monde aux championnats départementaux, sans en obtenir l'homologation. Ce jour-là, il manquait un juge arbitre national et une piste aux normes.

Championnat du monde

Qu'importe, l'international champion du monde du 5.000 mètres marche, troisième aux 20 kilomètres dans la moiteur de Porto-Rico, champion d'Europe du 3.000 mètres en 2003, se concentre désormais sur les championnats du monde en salle, programmés à Stuttgart (Allemagne), le 12 mars prochain. En visant le titre sur sa distance favorite, Jean-Michel Frixon pense forcement à faire chuter le record. À la force du mollet.

Une journée d'initiation

Vous êtes intéressé par la marche athlétique ? Participez à la journée d'initiation et de démonstration consacrée à cette discipline sportive, le dimanche 21 mars à partir de 14 heures. Rendez-vous au Stadium Jean-Pellez, complexe sportif des Cézeaux. Se munir de baskets.

Au coude à coude, sur la piste du Stadium, Jean-Michel Frixon et la jeune espoir rhodanienne Christine Guineaudeau, vice-championne de France 2003.

Mille enfants pour Mon Album préféré

Le 4e prix littéraire *Mon Album préféré* est lancé avec encore plus de participants et toujours autant d'enthousiasme. Mille enfants, élèves de grande section de maternelle, de CP et de CE1 de quarante-huit classes de Clermont-Ferrand, Cébazat, Gerzat, Blanzat et Malintrat découvriront avec leurs parents sept livres sélectionnés parmi la littérature jeunesse d'ici le mois de mai et devront élire l'album de l'année le 28 mai prochain. Un judicieux et plaisant moyen de faire *« entrer la lecture dans les familles »* et de voter *« comme les grands !»*

CLUBS DE QUARTIER
Bel élan de solidarité

Le tricot représente une activité régulière des retraités de certains clubs de quartier du Centre communal d'action sociale (CCAS). Des centaines de petits carrés aux multiples couleurs ont été réalisés par les tricoteuses et assemblés pour confectionner des couvertures. Ces dernières ont été remises aux membres de l'accueil de jour du collectif Pauvreté-Précarité, afin d'être distribuées aux personnes en difficulté au cours de cet hiver. André Calmels, Guylaine Fillias, présidente de Retraite Loisirs et Solidarité, et Madame Rocazel, représentant le collectif Pauvreté-Précarité ont salué ce bel élan de solidarité des retraités.

PROPRETÉ CANINE
Allez chercher vos canipinces !

La Ville diversifie ses efforts pour réduire les nuisances et garder le domaine public propre. Pour faciliter le ramassage des déjections canines, les médiateurs canins mettent à votre disposition des canipinces. Programme de distribution.

- Mardi 17 février : marché de la Glacière, 9 h-12 h.
- Mercredi 18 février : marché Saint-Jacques, 9 h-12 h.
- Vendredi 27 février : marché de Montferrand, 9 h-12 h.
- Vendredi 5 mars : place Saint-Joseph, 9 h-12 h.
- Mardi 9 mars : marché des 4-Routes, 9 h-12 h.

La nouvelle donne associative
Le Centre Jean-Richepin ouvre ses portes

Bientôt livré dans sa totalité, le Centre Jean-Richepin va devenir la nouvelle adresse des associations préalablement hébergées au Centre Blaise-Pascal. Esthétique et fonctionnel, ce nouveau lieu a été conçu pour faciliter la vie associative.

UFC Que Choisir prend possession de ses nouveaux locaux.

À mi-chemin entre la place Gaillard et la place des Bughes, le Centre Jean-Richepin se compose de deux bâtiments. L'un, au 21 de la rue, vient d'ouvrir ses portes. Les associations concernées sont en train de prendre possession des lieux.

L'autre, au 17 est encore en travaux : *" peinture, électricité, chauffage, ventilation, tout devrait être livré d'ici la fin du mois,* confirme Alain Baudet, technicien chargé de ce chantier au services des Bâtiments communaux de la Ville. *L'escalier de secours est à la fabrication. Le service des Techniques végétales, a commencé la plantation de haies mais finira les travaux d'aménagement des jardins au printemps. Dans cette partie du bâtiment, nous avons une très belle salle en rez-de-chaussée, avec une cheminée en pierre de Volvic et des soubassements en bois représentant un joli travail de menuiserie. Au dernier étage, une pièce aux poutres apparentes a beaucoup de charme. Nous finissons aussi d'aménager les rampes d'accès pour les handicapés devant desservir le bâtiment sis au 21 et la grande salle de réunion à laquelle on accèdera par le n°15. »*

En rez-de-chaussée, une belle Salle avec sa cheminée en pierre de Volvic.

Fonctionnel, le Centre dispose d'ascenseurs, de rampes d'accès pour les handicapés, d'un système de télésurveillance, d'un agent d'accueil présent en permanence et de sept salles de réunion. Situées en rez-de-chaussée, elles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et peuvent accueillir de trente-cinq à cent vingt personnes. Elles font partie des salles municipales ouvertes aux associations et sont donc, à ce titre, à la disposition de toutes les associations clermontoises. Leur réservation est géré par le service Démocratie de proximité - Vie associative, rattaché au service Politique de la ville. Des lignes électriques et téléphoniques ont été tirées dans chaque bureau, ces derniers étant aussi équipés de prises informatiques.

Esthétique, le charme de cet ancien bâtiment de caractère a été préservé par les Services techniques qui ont su valoriser ses voûtes, ses pièces mansardées et son patio. Coût (hors acquisition) : 1.556.446 € TTC, à la charge de la Ville.

Réservation au 04 73 42 63 79, environ trois semaines avant la date souhaitée.

Le Centre Jean-Richepin est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8 à 22 h 45, le samedi de 8 à 21 h et le dimanche de 8 h 30 à 13 h.

Restructuration du Centre national du volontariat (CNV)

Le Centre national du volontariat change de nom et devient France bénévolat, en reprenant les activités et réseaux des deux associations : le Centre national du volontariat et Planète solidarité.

Le Centre national du volontariat est une référence historique de l'activité bénévole, regroupant soixante-cinq centres locaux en France et des centaines de bénévoles qui coopèrent avec de nombreuses associations nationales et locales. Planète solidarité, bien connue à travers son site, propose la présentation détaillée d'un grand nombre d'associations classées géographiquement par domaines d'action, dont chacun peut consulter les annonces et y répondre.

France bénévolat s'est dotée de missions très ambitieuses : assurer, en France, la promotion du bénévolat et l'intermédiation entre les bénévoles potentiels et les associations. L'enjeu du développement d'un bénévolat de proximité est de maintenir et de renforcer la solidarité de proximité et le lien social par un tissu dense et efficace d'associations. Les bénévoles doivent trouver l'association qui correspond à leur volonté d'engagement, les associations ont besoin de bénévoles correspondant à leurs projets : faciliter les bonnes rencontres, telle est l'ambition de France bénévolat.

Après dix-neuf ans d'existence à Clermont-Ferrand, le Centre du volontariat de Clermont-Ferrand poursuit sa mission sous le nouveau nom de France bénévolat et s'installe au Centre Jean-Richepin.

Renseignements : France bénévolat, 21, rue Jean-Richepin, tél. 04 73 90 13 83, site Internet : www.volontariat clermont-fd.com

Les associations accueillies à terme, rue Jean-Richepin*

- Am'a : Association des amis des musées d'art et d'archéologie
- Amitiés Auvergne Chine
- Amnesty international
- APCA : Amateurs photographes cinéastes d'Auvergne
- Arc en ciel (folklore antillais)
- Association départementale des conjoints survivants du Puy-de-Dôme
- Association des conseillères municipales
- Association des justiciables
- Association française pour la lecture
- Auvergne Mainpat Tibet
- Auvergne et nature
- Canto General
- Cercle Amélie-Murat
- Cercle numismatique
- Cercle occitan
- Club alpin français Clermont/Auvergne
- Club d'accordéon
- Comité de quartier Saint-Alyre
- Comité départemental du Puy-de-Dôme médaillés jeunesse et sports
- Comité droit à la santé
- Croix-Rouge française
- Droit de choisir
- Échiquier clermontois
- FACEEF : Fédération des associations et centre espagnol des émigrés en France
- FCPE : Fédération conseil parents élèves écoles publiques
- France Bénévolat (ex Centre national du volontariat)
- France Russie
- Groupe Esperanto
- Groupe femmes
- Il faut aller voir/Biennale du carnet de voyage
- Les amis du vieux Clermont-Ferrand
- Ligue des droits de l'homme
- Linux Arverne
- MRAP : Mouvement contre le racisme et amitié entre les peuples
- Musica Mediante
- Observatoire des prisons
- Païs'art
- Pêche et pisciculture
- Pour le droit de mourir dans la dignité
- Réseau Échanges réciproques de savoirs clermontois
- Société canine
- Société d'horticulture
- Société d'orchidophilie
- SOS diabète (ex Diabet 63)
- SOS inceste et violences sexuelles Auvergne
- UFC Que choisir
- Union des comités de quartier
- UROC : Union régionale des organismes de consommateurs
- Vélo cité
- Villages inter-enfants
- Voile Auvergne
- Voyage au cœur de l'olympisme.

* Liste non exhaustive.

Des vacances actives avec la DAJL*

Les vacances offrent de nombreuses opportunités de découvrir d'autres univers, de faire d'autres connaissances, de s'ouvrir au monde, aux sports, à la nature. La Ville* met en place de nombreuses activités. Il y en a pour tous les goûts, pour tous les âges.

*** DAJL : Direction de l'animation de la jeunesse et des loisirs.**

Les vacances de février viennent de commencer et personne n'aime voir ses enfants désœuvrés. D'autre part, il est bien connu qu'un peu de distance avec le cocon familial, que ce soit quelques heures ou quelques jours, aide à grandir, à se construire. Voici donc des idées pour répondre à la fameuse question : « *Mais qu'est ce que je vais pouvoir lui faire faire ?* »

Du ski, bien sûr !

Sur le versant sud du Sancy, au pied du puy de la Perdrix, Super-Besse est une station dynamique, d'où l'on part skis aux pieds. Un cadre ensoleillé, de 1.350 à 1.850 m d'altitude, offrant quarante-cinq kilomètres de pur glisse volcanique pour débutants ou confirmés. Les enfants skient en toute sécurité avec une équipe d'animateurs spécialisés qui sait adapter la progression pédagogique à chaque participant. Si la neige faisait défaut, des activités de pleine nature sont mises en place : VTT, course d'orientation, jeux, fabrication d'engins, cerfs-volants, …

Du 14 au 20 février, séjour avec hébergement pour quinze filles et quinze garçons de 8 à 12 ans.

Du 16 au 24 février, sorties à la journée pour les 14-18 ans.

Du ski à Super-Besse.

Du sport, encore du sport !

Pass'sport permet aux Clermontois de 7 à 18 ans de pratiquer une activité sportive traditionnelle, comme le football, le basket-ball, le tennis de table, ou plus originale, le trampoline géant, l'escalade, l'escrime ou la capoeira. Les vacances sont idéales pour pratiquer son sport favori, en découvrir de nouveaux et même participer à des activités sportives extérieures comme le VTT et le football américain.

Du 16 au 27 février, dans les gymnases de Pass'sport, de 14 à 17 h.

Des voyages virtuels

■ En Chine, au Centre Anatole-France

Dans le cadre d'un partenariat actif avec la Ville, l'association Amitiés Auvergne-Chine organise des festivités culturelles d'envergure liées aux Années croisées :

• Ateliers Découverte de la Chine : animés par Karine Chambefort, médiatrice du livre, et de jeunes Chinoises, pour découvrir les contes, la calligraphie, les jeux de société, les signes astrologiques chinois, la fabrication de cerfs-volants et de porte-bonheur, les ombres chinoises, etc.

La Chine au Centre Anatole-France.

Jusqu'au 20 février, de 14 à 16 h, pour les enfants du Centre.

• Contes en français et en chinois, à partir de 17 h pour les enfants inscrits au centre de loisirs et leurs parents.

■ Dans l'Ouest africain et en Orient, au Centre Georges-Brassens

• À travers une exposition sur les Touaregs : *La terre n'a qu'un soleil*

Du 16 au 27 février, de 14 à 18 h

Saalek Orchestra au Centre Georges-Brassens.

• Grâce à la musique de Saalek Orchestra, au cours d'un concert donné le 27 février à 20 h 30.

■ En Iran, au Centre Loisirs et Rencontres

• Un photographe iranien, Bedhin Fouladi, photographie des parties du corps humain et les assemble en mosaïques. Une exposition réalisée dans le cadre des Mars de l'art contemporain (voir *Le Mois*, page 2).

Du 1er au 31 mars, de 14 à 19 h.

Bedhin Fouladi à Loisirs et Rencontres.

Découvrir la forêt

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement propose aux enfants du centre aéré de Theix un programme d'activités et de loisirs autour de la découverte de l'environnement : explorer la forêt, aider les oiseaux à affronter l'hiver, retrouver et suivre la trace d'animaux, savoir prendre la température avec une pomme de pin, etc.

Du 16 au 20 février, pour les 4 - 6 ans.

Renseignements et inscription : Direction de l'animation de la jeunesse et des loisirs, rue Lacépède, du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 17 h, tél. 04 73 92 30 26.